



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Rapport annuel UNESCO-Dakar

2013



Rapport annuel 2013 de l'UNESCO-Dakar

Table des matières

Introduction:

Chapitre 1 : Assurer une éducation de qualité pour tous et un apprentissage de qualité tout au long de la vie

Chapitre 2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et des politiques pour le développement durable

Chapitre 3 : Relever les nouveaux défis sociaux

Chapitre 4 : Protéger le patrimoine et encourager la créativité

Chapitre 5 : Construire des sociétés du Savoir inclusives à travers l'information et la communication

Chapitre 6 : Activités transversales

Annexes:

- 1. Rapport financier**
- 2. Liste des activités extrabudgétaires par pays**
- 3. Liste des Objectifs de Développement internationaux reconnus et des engagements liés aux activités de l'UNESCO en 2013**

Bureau régional de l'UNESCO-Dakar

Route de Ngor, Dakar, Sénégal (BP 3311)

Tel: (221) 33 864 96 00

Email: dakar@unesco.org

Site web: [L'UNESCO-Dakar](#)

Photos: [L'UNESCO-Dakar on Flickr](#)

Vidéos: [L'UNESCO-Dakar YouTube channel](#)

AVANT-PROPOS



Chers collègues, amis et partenaires,

J'ai le grand plaisir de partager avec vous le rapport annuel 2013 du Bureau régional de l'UNESCO-Dakar.

L'année 2013 a été une année de transition importante pour l'UNESCO, en particulier dans la région Afrique, où la réforme sur le terrain a donné naissance à de nouveaux rôles et fonctions pour les différents bureaux Hors Siège. Cinq bureaux régionaux multisectoriels et un bureau de liaison sont maintenant en place.

Suite à la réforme, le Bureau UNESCO de Dakar couvre sept pays (Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Niger et Sénégal), bien que nous continuons à assurer une certaine coordination au niveau panafricain dans le domaine de l'éducation. Nous avons dû dire au revoir à plusieurs collègues qui sont allés assumer de nouvelles fonctions ailleurs en Afrique et accueillir de nouveaux collègues dans notre équipe. Nous avons également préparé le déménagement du Bureau. Nous avons quitté le centre-ville de Dakar en mai 2014 après près de 45 ans. Le Bureau est maintenant situé à Ngor, ce qui rapproche l'UNESCO des autres agences des Nations Unies, dont beaucoup sont situées dans la même zone.

L'année 2013 a été une année d'adaptation aux nouvelles réalités et de gestion du changement. Comme on dit en wolof, « *deñu tollu digante* », ce qui signifie le déplacement d'un endroit à l'autre alors que les choses prennent lentement forme.

Comme l'indique le présent rapport, le Bureau de l'UNESCO-Dakar a démontré sa capacité à gérer ce changement, non seulement à travers des projets innovants, mais aussi grâce à de nouvelles méthodes de travail, y compris un nouveau Centre de services qui rassemble tous les assistants de programme pour une plus grande efficacité. Nous avons aussi commencé à vivre le véritable esprit de l'initiative « Une ONU Unie dans l'Action » en partageant les mêmes locaux avec l'UNOWA, ainsi que certains services communs tels que la sécurité, les services publics notamment.

Quelques exemples de nos innovations programmatiques : Notre projet PAJEF au Sénégal est devenu un modèle pour l'utilisation de nouvelles approches et méthodes pour promouvoir l'alphabétisation des filles et des femmes ; des jalons intéressants ont été posés dans les études sur le cadre national de Certifications pour les enseignants et l'EFTP. Notre projet d'indicateurs culturels a permis au Burkina Faso d'être l'un des premiers pays africains à connaître l'impact de son secteur culturel sur le processus de développement. Beaucoup de progrès ont été réalisés dans l'ambitieux projet UNESCO-UEMOA destiné à assurer l'infrastructure informatique dans certaines universités de 8 pays d'Afrique de l'Ouest, dans le cadre de l'assurance qualité dans la mise en œuvre de la réforme Licence-Master-Doctorat (LMD). Dans le secteur de la communication, nous pouvons maintenant nous enorgueillir d'avoir des écoles de journalisme dans les 7 pays ; les deux dernières étant la Gambie et le Mali. Le secteur des sciences sociales et humaines a également publié des études intéressantes sur l'impact du changement climatique sur les migrations ainsi que les violences faites aux femmes.

Je me réjouis des réalisations de mon équipe et du bon esprit de collaboration avec des entités au-delà du Bureau de Dakar et d'autres agences sœurs de l'ONU dans le soutien que nous apportons aux Etats membres dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences sociales et humaines, des sciences naturelles, ainsi que de l'information et de la communication pour le développement durable.



Ann Therese Ndong-Jatta

Introduction

Vue générale du Bureau de l'UNESCO à Dakar



Le Bureau de l'UNESCO-Dakar a été créé en 1970 en tant que Bureau régional pour l'éducation en Afrique, d'abord pour s'occuper de la planification de l'éducation en Afrique subsaharienne. C'est le plus grand bureau de l'UNESCO en Afrique. Le Bureau a progressivement étendu ses activités à d'autres sous-secteurs de l'éducation ainsi que d'autres domaines de compétence de l'UNESCO.

Jusqu'au dernier exercice biennal (2012-2013), il a eu un double mandat :

- En tant que Bureau régional pour l'éducation, le Bureau a assuré la coordination des activités de l'UNESCO en matière d'éducation en Afrique subsaharienne.

- En tant que Bureau multi-pays, il a représenté sept pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Niger, et Sénégal) dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO, à savoir l'éducation, les sciences naturelles, les sciences sociales et humaines, la culture, et la communication & l'information.

Aujourd'hui, le mandat de l'UNESCO-Dakar a été modifié pour mettre l'accent sur son soutien aux sept pays en tant que Bureau multisectoriel, à la suite de la réforme des Bureaux Hors-siège de l'UNESCO en l'Afrique

Mission

En 2013, l'UNESCO-Dakar s'est vu confier les missions suivantes :

- Veiller à ce que l'éducation, les sciences naturelles, les sciences sociales et humaines, la culture, l'information et la communication soient en bonne place dans le programme de développement des États membres.
- Élaborer des documents sur les grandes tendances dans les domaines de compétence de l'Organisation pour les pays couverts par le Bureau et dans l'éducation en Afrique subsaharienne.
- Veiller à ce que les besoins des États membres soient pris en compte lors de la préparation des plans à moyen terme de l'UNESCO et des programmes de l'exercice biennal.
- Harmoniser les activités de l'UNESCO-Dakar avec les besoins exprimés par les États membres de la région.
- Promouvoir des partenariats et veiller à ce que les gouvernements, les organisations régionales et internationales et les organisations non-gouvernementales (ONG), les autres bureaux de l'UNESCO en Afrique, les commissions nationales pour l'UNESCO, les agences des Nations Unies, la communauté internationale et la société civile unissent leurs efforts pour l'émergence d'une Afrique pacifique et prospère.

L'année 2013 a été une année cruciale car elle a vu la concrétisation de la Stratégie à moyen terme (2008-2013) et du Programme biennal (2012-2013). En 2013, l'UNESCO-Dakar a terminé avec succès la deuxième moitié des programmes biennaux et les deux priorités transversales Afrique et Égalité des genres ont été intégrés dans la stratégie de mise en œuvre pour être incluses dans les

réalisations du Bureau et contribuer aux domaines d'action prioritaires stratégiques de l'UNESCO pour l'Afrique, en particulier les six projets phares:

1. Promouvoir une culture de paix et de non-violence ;
2. Renforcer les systèmes d'éducation pour le développement durable en Afrique : améliorer l'équité, la qualité et la pertinence ;
3. Exploiter les STI et les connaissances pour le développement socio-économique durable de l'Afrique ;
4. Promouvoir la science de la gestion durable des ressources naturelles et la réduction des risques de catastrophes en Afrique ;
5. Exploiter le pouvoir de la culture pour le développement durable et la paix dans un contexte d'intégration régionale ; et
6. Promouvoir un environnement propice à la liberté d'expression et au développement des médias

En 2013, l'UNESCO-Dakar employait un total de 45 membres du personnel (24 employés internationaux et 21 agents locaux), ainsi que 13 membres du personnel temporaire. Ces chiffres comprennent le Pôle de Dakar et l'équipe régionale de l'Institut statistique de l'UNESCO.



Membres de l'équipe de l'UNESCO-Dakar au cours d'un séminaire de 3 jours en octobre 2013 (Toubacouta, Sénégal). Les membres du Pôle de Dakar et de l'ISU n'étaient pas présents.

En 2013, l'UNESCO, Dakar a préparé son déménagement vers ses nouveaux locaux à Ngor, à 20 kilomètres au nord du centre ville. Le déménagement a eu lieu en mai 2014.



Stratégie à moyen terme (2008-2013)

Enoncé de mission

En tant qu'institution spécialisée du système des Nations Unies, l'UNESCO contribue à l'édification de la paix, à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information.

Priorité Afrique

Priorité Egalité de genre

Assurer une éducation de qualité pour tous et l'apprentissage tout au long de la vie

Mobiliser le savoir et la politique scientifique au service du développement durable

Faire face aux nouveaux défis sociaux et éthiques

Promouvoir la diversité culturelle, le dialogue interculturel et une culture de la paix

Edifier des sociétés inclusives grâce à l'information et la communication

Priorités sectorielles biennales (2012-2013)

Programme principal I Education

- Accroissement de l'équité, l'inclusion et la qualité de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie pour le développement durable et une culture de paix et de non-violence
- Renforcement du leadership mondial dans l'éducation

Programme principal II Sciences naturelles

- Renforcement des systèmes et politiques en matière de sciences, technologie et innovation (STI) pour le développement durable, l'éradication de la pauvreté, et une culture de paix et de non-violence
- Mobilisation de la science pour l'utilisation durable des ressources naturelles, de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique, et pour la réduction des catastrophes naturelles et la limitation de leurs effets

Programme principal III Sciences sociales et humaines

- Promotion de l'éthique dans les sciences et la technologie
- Soutien aux états membres dans leurs réponses aux transformations sociales, notamment en vue de la promotion de la démocratie et du développement durable pour la consolidation d'une culture de paix et de non-violence

Programme principal IV Culture

- Protection et promotion du patrimoine et des expressions culturelles
- Plaidoyer pour l'inclusion de la culture et du dialogue interculturel dans les politiques de développement en vue de promouvoir une culture de paix et de non-violence

Programme principal V Information et Communication

- Promotion de la liberté d'expression et d'information
- Renforcement des capacités en matière d'information et de communication pour l'accès universel à la connaissance en vue de réparer la fracture numérique

Chapitre 1: Assurer une éducation de qualité pour tous et un apprentissage de qualité tout au long de la vie



L'UNESCO-Dakar œuvre pour l'amélioration de l'éducation à travers l'assistance technique, le conseil en matière de politiques à suivre, le renforcement des capacités et le plaidoyer.

Beaucoup de pays d'Afrique sub-saharienne ont enregistré des progrès extraordinaires dans la réalisation de l'Education pour Tous (EPT). Depuis 2000, la région a :

- augmenté les taux nets de scolarisation primaire de près d'un tiers, en dépit d'une forte augmentation de la population d'âge scolaire ;
- réduit l'écart entre les sexes dans l'enseignement primaire ;
- veillé à ce que plus d'enfants passent de l'école primaire à l'enseignement secondaire.

Pourtant, des défis majeurs subsistent. L'Afrique sub-saharienne abrite plus de la moitié des enfants d'âge scolaire hors du primaire dans le monde (30 millions), les niveaux des acquis d'apprentissage sont très faibles, les disparités de genre restent importantes, et les besoins d'apprentissage des jeunes enfants, des adolescents et des adultes continuent à souffrir d'une négligence généralisée.

Le rôle de l'UNESCO

L'action de l'UNESCO se concentre sur les domaines suivants :

- élaborer le programme régional en matière d'éducation
- fournir l'expertise et le renforcement des capacités
- coordonner, analyser et faire le suivi des programmes d'éducation de l'UNESCO
- mettre en œuvre des activités régionales

Le Bureau de Dakar met l'accent sur la création de partenariats pour relever les multiples lacunes qui empêchent les pays africains d'atteindre une éducation de qualité pour le développement, de la petite enfance à l'enseignement supérieur. Il y a notamment des lacunes en :

- données de qualité pour éclairer l'analyse et le suivi des politiques ;
- politiques appropriées fondées sur des données et de la recherche ;
- financement national et international appropriés pour mettre en œuvre des politiques ;
- capacités en termes de compétences et de technologies pour une bonne planification, mise en œuvre et suivi des politiques d'éducation

Activités de l'UNESCO-Dakar dans le secteur de l'éducation en 2013

Le secteur de l'éducation est le plus important des cinq secteurs, soit 65% (\$ 618 000) de l'ensemble du budget du Programme ordinaire alloué à l'UNESCO-Dakar en 2013. Si on le combine avec les ressources extrabudgétaires, le secteur de l'éducation a représenté 93% (7 millions \$) de toutes les

activités du programme de l'UNESCO-Dakar. Les projets extrabudgétaires ont pris en charge certains pays, comme le Burkina Faso, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Niger, le Sénégal, mais la majeure partie de l'aide (80% du total des ressources extrabudgétaires) a été fournie par des activités régionales ou mondiales pour atteindre de nombreux autres pays. Dans le secteur de l'éducation, les ressources extrabudgétaires représentaient 91% des ressources totales.

Les priorités biennales de l'UNESCO en matière d'éducation pour la période 2012-2013 ont été les suivantes :

1. Renforcement de l'équité, l'inclusion et la qualité dans l'enseignement, l'apprentissage tout au long de la vie pour le développement durable, une culture de paix et de non-violence
2. Renforcement du leadership mondial dans l'éducation

Ces deux priorités sous-tendent quatre principales lignes d'action (PLA). En 2013, les programmes d'éducation de l'UNESCO-Dakar ont contribué au renforcement des priorités globales en tenant compte de celles de la région Afrique.

Priorités sectorielles biennales et Principales lignes d'actions pour l'éducation

Programme principal I – Education				
Priorités sectorielles biennales (PSB)	PSB 1: Accroissement de l'équité, l'inclusion et de la qualité dans l'éducation, l'apprentissage tout au long de la vie pour le développement durable, une culture de paix et de non-violence			PSB 2: Renforcement du leadership mondial dans l'éducation
Principales lignes d'action (PLA)	PLA 1: Accélération des progrès vers l'Education pour Tous (EPT), en particulier au niveau pays	PLA 2: Construction de systèmes inclusifs d'éducation de qualité	PLA 3: Soutien aux réponses du système d'éducation aux défis contemporains du développement durable et d'une culture de paix et de non-violence	PLA 4: Renforcement du leadership pour l'Education pour Tous (EPT) grâce au plaidoyer, aux partenariats et au suivi

L'éducation pour tous (EPT)

Dans le but d'accélérer les progrès vers l'EPT, l'UNESCO a mobilisé l'engagement politique et financier aux niveaux mondial, régional et national, et a contribué à renforcer les mécanismes de suivi de l'EPT. L'UNESCO a également contribué à augmenter l'efficacité et la rentabilité de son soutien aux États membres pour la fourniture de services et de biens en matière d'éducation conformément aux six objectifs de l'EPT, avec un accent particulier sur le soutien multisectoriel à la Guinée-Bissau et au Cap-Vert, ainsi que la pertinence des programmes de l'UNESCO, dans des domaines tels que le VIH et le SIDA, l'éducation et la culture

Malgré des progrès significatifs enregistrés dans l'éducation au cours de la dernière décennie en Afrique sub-saharienne (ASS), les avancées sont inégales et de nombreux pays n'atteindront pas l'Education pour tous (EPT) d'ici à 2015. Une pénurie d'enseignants bien formés entrave les efforts de développement, et des millions de jeunes n'ont toujours pas les compétences de base requises pour gagner décemment leur vie. L'Afrique subsaharienne reste la région la plus en retard, avec près de 30 millions d'enfants non scolarisés. Le nombre d'adultes analphabètes en Afrique subsaharienne a augmenté depuis les années 1990, et en 2015, il est prévu que 26% de tous les adultes analphabètes dans le monde seront en Afrique subsaharienne. Dans le compte à rebours d'ici à 2015, la nécessité

de mobiliser toutes les parties prenantes pour accélérer les progrès vers la réalisation des six objectifs de l'EPT occupe une place prioritaire dans l'agenda de l'éducation.

L'initiative « Big Push » pour l'accélération de l'éducation pour tous (EPT) en Afrique



Compte tenu de ces situations, l'UNESCO a été invitée à mobiliser les partenaires et prendre l'initiative pour aider les pays à accélérer les progrès de l'EPT. À cette fin, l'UNESCO-Dakar a lancé une initiative, «Big Push» (Grande poussée), qui vise à aider les pays d'Afrique subsaharienne sélectionnés dans la redéfinition des priorités de l'EPT et l'accroissement des efforts d'accélération durables durant la période 2013-2015.

L'initiative Big Push a été lancée à Dakar en mars 2013. Les ministres et vice-ministres de l'éducation et des représentants de 17 pays africains, ainsi que des partenaires de l'EPT, ont reconnu la valeur ajoutée d'une initiative d'accélération ciblée pour renforcer les programmes d'éducation des pays. Un Guide de l'accélération de l'EPT a été élaboré pour aider les pays dans le processus. Au cours de la deuxième rencontre régionale sur le Big Push à Luanda, en octobre 2013, ils ont adopté à l'unanimité la recommandation de Luanda, pour examen par les ministres africains de l'éducation.

Dans le but d'exercer une influence sur les décideurs politiques, en collaboration avec les **Parlementaires Pan Africains (PAP)** et le Bureau de coordination de l'EPT au siège de l'UNESCO, l'UNESCO-Dakar a organisé un événement sur l'EPT au cours de la session spéciale du Forum des parlementaires africains pour l'éducation (FAPED) à la réunion du PAP en octobre 2013, qui a atteint plus de 100 parlementaires en Afrique. Au cours de cette rencontre, l'UNESCO a diffusé 45 profils EPT de pays africains, soulignant les progrès et les défis dans la réalisation des objectifs de l'EPT d'ici à 2015. L'UNESCO a également plaidé en faveur de l'utilisation des revenus tirés des ressources naturelles pour investissement dans l'éducation et partagé l'information sur le processus de programme post-2015.

Éducation post-2015

L'éducation est l'un des 11 domaines clés de la discussion mondiale de l'après 2015, organisée conjointement par divers organismes des Nations Unies avec le soutien d'organisations de la société civile (OSC) et d'autres organisations internationales.

L'UNESCO-Dakar a co-organisé une consultation mondiale en mars 2013, à Dakar, où plus de 100 représentants d'agences des Nations-Unies, des bailleurs de fonds, d'universités et d'organisations de la société civile ont convenu de mettre l'apprentissage de qualité tout au long de la vie au cœur de l'agenda pour le développement. Les participants ont également répertorié les moyens nécessaires afin de s'assurer que tous les enfants, jeunes et adultes - en particulier les plus défavorisés - sont en mesure d'exercer leur droit d'apprendre.

La consultation s'est appuyée sur les résultats d'un questionnaire sur l'EPT préparé par l'UNESCO - Dakar et distribué au niveau des ministères africains de l'éducation. 27 des 47 pays d'Afrique subsaharienne ont répondu à l'enquête portant sur les priorités des pays en matière de Programme d'éducation post-2015. :

- Huit de la région de l'Afrique centrale (Angola, Burundi, Cameroun, Tchad, Congo, Gabon, République démocratique du Congo (RDC), Sao Tomé-et-Principe
- Sept de l'Afrique australe (Botswana, Lesotho, Malawi, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie) ;
- Cinq d'Afrique de l'Est (Erythrée, Kenya, Seychelles, Tanzanie et Ouganda) ;
- Quatorze Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Libéria, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo).

L'information est également venue du rapport de la réunion de consultation régionale sur l'EPT (Johannesburg, octobre 2012), qui a examiné les priorités de l'éducation africaine post-2015 au niveau de chacune des principales Communautés économiques régionales (CER). Cette rencontre a réuni des décideurs de haut niveau de 35 pays en Afrique, en collaboration avec les OSC, par exemple, la Campagne du Réseau africain pour l'éducation pour tous (ANCEFA), le Forum des éducatrices africaines (FAWE), Plan International et l'Initiative pour une société ouverte de l'Afrique australe (OSISA), l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA), l'Union africaine (UA), et les partenaires des Nations Unies (FNUAP, l'OIT, l'UNICEF et).

Développement des capacités pour l'Éducation pour Tous (CapEFA)

En réponse aux défis persistants qui entravent la réalisation des objectifs de l'EPT d'une manière durable, l'UNESCO place le développement des capacités au cœur de son action opérationnelle au niveau des pays, notamment dans son programme de développement des capacités en matière d'Éducation pour tous (CapEFA).

Créé en 2003, le programme traduit en pratique le plaidoyer. Il est mis en œuvre dans un nombre limité de pays prioritaires représentant les pays les moins avancés (PMA) et les plus éloignés de la réalisation des objectifs de l'EPT ou ceux qui se remettent d'un conflit ou de catastrophes naturelles. De l'Afrique subsaharienne, 19 pays ont bénéficié du programme (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Tchad, République démocratique du Congo, Ethiopie, Guinée, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Sénégal, Soudan du Sud, Togo et Ouganda). Les domaines prioritaires d'intervention sont les politiques sectorielles et la planification, l'alphabétisation, les enseignants, l'enseignement technique et la formation professionnelle (EFTP).

L'UNESCO-Dakar est chargée de coordonner trois projets CapEFA qui se concentrent tous sur l'amélioration de la formation et le développement des enseignants, à savoir :

- La mise en place du système national de formation des enseignants pour l'éducation de base au Sénégal, y compris l'alphabétisation et l'éducation non formelle. Le projet de \$ 450,000 a été lancé en octobre 2012 et se poursuit jusqu'en fin 2014.
- Le développement et l'amélioration des capacités institutionnelles concernant la formation et le développement professionnel des enseignants au Burkina Faso et au Niger. Le projet de 650 000 \$ par pays a été lancé en novembre 2012 et se poursuit jusqu'en fin 2014.

(Vous trouverez des informations sur les réalisations de ces projets en 2013 dans les notes d'information des pays ci-dessous)

Formulation et planification de la politique sectorielle

Il y a un besoin croissant de réévaluation de la façon dont les pays peuvent tirer le meilleur parti de la planification à long terme dans l'éducation, non seulement pour garantir l'accès, mais aussi améliorer la qualité de la prestation. L'UNESCO-Dakar, à travers ses grands instituts techniques logés à Dakar, à savoir, le Pôle de Dakar et l'Institut statistique de l'UNESCO (ISU), a étendu son soutien aux politiques sectorielles et à la planification de l'éducation en Afrique subsaharienne avec un accent particulier sur les questions de qualité et d'égalité de genre. Ces activités ont contribué à renforcer les capacités nationales pour la formulation et la planification des politiques dans les pays d'Afrique subsaharienne sélectionnés.

Analyse du secteur éducation

A travers le Pôle de Dakar, l'UNESCO-Dakar soutient les pays africains dans la définition de politiques éducatives « crédibles » et durables en cohérence avec les objectifs définis dans le cadre de l'EPT. À cet égard, le Pôle de Dakar guide le diagnostic du secteur, appelé « Rapports sur l'état des systèmes d'éducation nationaux » (Rapports d'Etat des Systèmes d'Education Nationaux - "RESEN"). Ces rapports identifient les forces et faiblesses des systèmes éducatifs, ce qui permet aux décideurs d'influencer la politique éducative, et d'améliorer l'efficacité des systèmes. Les RESEN sont souvent suivis d'un appui technique pour la construction d'un modèle de simulation financière en matière d'éducation. Ces outils sont utiles aux pays dans l'élaboration de plans sectoriels d'éducation durable.

En 2013, l'analyse du secteur de l'éducation a été finalisée dans trois pays: le Bénin, la Sierra Leone et le Togo. Le rapport final de la Sierra Leone est déjà publié, et les rapports pour le Bénin et le Togo sont presque terminés. En outre, le cadre macro-financier de la politique éducative du Bénin et du Togo a été développé par le modèle de la simulation financière, qui a permis aux deux pays de revoir leur plan du secteur de l'éducation. Le diagnostic sectoriel supplémentaire au Tchad et de la République démocratique du Congo (RDC) a commencé en 2013, et devrait être achevé en 2014. Le Pôle de Dakar a également publié un ouvrage « Le Guide Méthodologique sur les dépenses d'éducation des ménages ».

En octobre 2013, un accord formalisant l'intégration du Pôle de Dakar au sein de l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIPE) a été signé à Paris.

Politiques sectorielles et planification de l'ISU

En vertu du projet Education III de la Banque islamique de développement (BID), intitulé « Amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation de base », l'Institut statistique de l'UNESCO (ISU) a aidé le Gouvernement du Togo dans la mise en place du Système sectoriel d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE). Le projet a renforcé les capacités du système informatique national (IT) en matière d'harmonisation des bases de données et des logiciels de saisie de données à tous les sous-niveaux du secteur de l'éducation et l'automatisation de la production de données. Le projet a également formé 12 planificateurs dans la conception de formulaires de recensement et les annuaires statistiques.

Alphabétisation et apprentissage tout au long de la vie

Dans le cadre du programme d'alphabétisation, l'UNESCO-Dakar a soutenu les États membres dans le renforcement des capacités nationales en matière de planification, de gestion et de mise en œuvre de politiques par le biais de l'alphabétisation et l'éducation non formelle avec un accent particulier sur la qualité sensible au genre dans les pays du Sahel

Journée internationale de l'alphabétisation

En septembre 2013, un colloque international sur l'alphabétisation a eu lieu au Siège de l'UNESCO dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de l'alphabétisation. Parmi les pays du Sahel, le Sénégal, ainsi que des représentants d'autres organisations intergouvernementales, des ONG et du secteur privé, ont participé à cet événement.

Projet d'alphabétisation pour les filles et les femmes (PAJEF)



Le Sénégal est l'un des dix pays africains où plus de la moitié des adultes sont analphabètes. La majorité de ces personnes sont des femmes. Le PAJEF est un projet d'alphabétisation des filles et des femmes au Sénégal coordonné par l'UNESCO-Dakar (PAJEF signifie Projet d'alphabétisation des Jeunes Filles et des Femmes). Il s'agit d'un partenariat entre l'UNESCO et l'entreprise multinationale, Procter & Gamble (P & G). Lancé en 2012 pour une période de deux ans, et maintenant prolongé jusqu'en 2014, le projet vise à améliorer l'accès à l'éducation pour 40 000 femmes néo-analphabètes et analphabètes âgées de 15-55 ans. L'objectif principal a été d'atteindre les sept régions qui ont des taux élevés d'analphabétisme (Diourbel, Fatick, Kédougou, Matam, Saint-Louis, Tambacounda et Dakar). Le PAJEF offre des programmes d'alphabétisation de qualité dans les langues locales et en français, et utilise l'Internet, les téléphones mobiles et les CD / DVD dans le cadre des méthodes d'enseignement et d'apprentissage.

En 2013, le PAJEF a reçu 200 trousseaux pédagogiques numériques à partir d'un programme commun appelé Sankoré. Les kits numériques ont été utilisés à des fins d'enseignement et de formation, notamment pour l'éducation de 3000 bénéficiaires nouvellement alphabétisées par le PAJEF qui ont commencé à acquérir des compétences informatiques. Ce logiciel, « Open Sankoré », a augmenté l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage. Dans le même temps, on a initié les femmes à l'utilisation de la technologie, ce qui a permis aux enseignants d'utiliser une variété de caractéristiques technologiques, y compris des commentaires sur les leçons sur la carte numérique, et l'accès à des vidéos éducatives. Grâce au partenariat avec la chaîne de télévision nationale du Sénégal, plusieurs programmes d'information et d'éducation étaient disponibles dans les salles de classe.

Depuis sa création, le partenariat a permis à quelque 5000 jeunes filles et femmes du Sénégal de suivre des cours d'alphabétisation et une formation professionnelle dans 7 régions du pays. Le projet comprend également la formation des alphabétiseurs et un programme d'alphabétisation par télévision qui devrait atteindre près de 30.000 filles et jeunes femmes.

Les fonds pour ce projet ont été fournis par l'UNESCO et P & G à travers le gouvernement du Sénégal. Suite aux résultats encourageants obtenus au Sénégal, l'UNESCO a annoncé que le projet serait adapté au Kenya et au Nigeria.

Enseignants

L'UNESCO-Dakar a aidé les pays africains à développer une collaboration Sud-Sud efficace en partageant les résultats de l'étude de diagnostic des enseignants, ainsi que des expériences d'élaboration de politiques par les enseignants, des leçons retenues et des bonnes pratiques. L'aide de l'UNESCO s'est également étendue aux pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)¹ pour leur permettre de concevoir et mettre en ligne de la formation et des cours de perfectionnement professionnel des enseignants, en utilisant le système open-source afin que les pays africains puissent répondre adéquatement aux défis du développement des enseignants. Pour résoudre les problèmes de qualité, l'UNESCO a facilité le développement de Cadres nationaux de certifications (CNC) dans la profession enseignante basés sur des Cadres régionaux de certifications consensuels (CRC) dans les pays de la CEDEAO et de la Communauté est-africaine (EAC).

Promotion de la collaboration Sud-Sud en vue du développement professionnel des enseignants à travers les études diagnostics

Dix pays participent à une analyse complète des enseignants à l'aide du Guide méthodologique 2010 de l'UNESCO qui a été élaboré sous l'ancienne Initiative de formation des enseignants pour l'Afrique subsaharienne (TTISSA). La Guinée, le Burundi, le Lesotho, le Bénin, le Mozambique et l'Ouganda ont terminé leurs études. Le premier atelier régional de partage des résultats a eu lieu en janvier 2013 à Saly, au Sénégal. Dix pays y ont participé et beaucoup d'entités de l'UNESCO ont offert un appui technique (Pôle de Dakar, Section et Groupe de Formation d'enseignants, Siège de l'UNESCO et bureaux hors Siège). L'analyse comparative des trois études de diagnostic était disponible pour le Bénin, le Burundi et le Lesotho. Les recommandations formulées pour les diagnostics terminés et les diagnostics en cours sont actuellement en train d'être mises en œuvre. On a préparé la deuxième réunion régionale avec les résultats escomptés suivants : a) le Bénin, le Burundi, la Guinée, le Lesotho et l'Ouganda vont débattre des orientations politiques globales à tirer de leurs études diagnostics finalisées ; b) des orientations à proposer au Mozambique afin de mieux conclure son étude ; c) Le Niger, un pays CapEFA pour les enseignants, va tirer des leçons des processus de dialogue sur les politiques concernant les enseignants ; d) la Guinée-Bissau va mieux se préparer à engager une étude diagnostic des enseignants crédible et rentable.

Appui technique à la mise en œuvre des études diagnostic

L'UNESCO-Dakar a fourni un appui technique et financier pour les études de diagnostic au Bénin, au Burundi, en Guinée, au Lesotho, au Mali, au Mozambique et en Ouganda. Les phases post-diagnostic sont en cours au Bénin, au Burundi et au Lesotho. Au Bénin, deux missions de la phase post-diagnostic ont été entreprises pour lancer le processus de discussion de la politique à suivre pour l'élaboration et l'adoption d'un document de politique holistique concernant les enseignants. Des progrès sont enregistrés avec la mise en place d'une équipe nationale pluridisciplinaire, et la tenue d'une réunion de partage d'information avec tous les intervenants dans les cabinets ministériels. La discussion est en cours avec le Bureau UNESCO à Windhoek et le Lesotho College of Education sur les orientations en matière de politiques post-diagnostic au Lesotho

¹ La CEDEAO comprend 15 pays membres : Benin, Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, et Togo.

Cours de formation en ligne et développement professionnel des enseignants

L'UNESCO-Dakar a contribué à la production de cours en ligne sur la formation et le développement professionnel des enseignants à l'aide de la plate-forme Moodle. Les cours ont été élaborés à travers des opérations dans sept pays sélectionnés de la CEDEAO ainsi que l'Cameroon. Six modules ont été réalisés sous la supervision de l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA).

Cadres nationaux de certifications (CNC) dans la formation des enseignants

L'activité vise à aider les États membres à appuyer le processus de développement de cadres nationaux de Certifications dans la formation des enseignants et est basée sur un Cadre régional consensuel des certifications (CRC). Une Table ronde de Partenaires pour les pays francophones de la CEDEAO s'est tenue en juillet 2013. Une version révisée d'une proposition de projet de CNC et CRC initialement élaboré par un expert international a fait l'objet de débats. La table ronde a produit une matrice permettant aux pays d'exprimer leurs besoins en enseignants de l'école primaire et en compétences pour le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Niger et le Togo. La Gambie et le Nigeria ont été sélectionnés pour le travail de recherche sur un profil de compétences et de cadres de Certifications des enseignants.

Renforcement des capacités pour la formation et le développement professionnel des enseignants

S'appuyant sur des supports extrabudgétaires mobilisés par le Fonds multi-donateurs et les donateurs bilatéraux en matière de CapEFA, l'UNESCO-Dakar a soutenu le Burkina Faso, le Niger et la Guinée-Bissau pour l'évaluation de leurs besoins en matière de capacités institutionnelles, organisationnelles et de gestion des connaissances pour la formation d'enseignants de qualité. L'évaluation des besoins en capacités a eu recours à une approche participative et fait intervenir un vaste éventail de parties prenantes au niveau local dans le but de promouvoir l'appropriation et les synergies. Les besoins identifiés ont été examinés plus en détail à travers des activités de formation spécifiques pour les développeurs de programmes, les formateurs d'enseignants (par exemple, au Burkina Faso) et un atelier pour examiner ou élaborer des documents d'orientation et les différents manuels pour enseignants (par exemple, en Guinée-Bissau).

Enseignement technique et formation professionnelle (EFTP)

Pour répondre aux besoins du marché du travail et l'utilisation de la technologie dans les États membres, l'UNESCO-Dakar a contribué à l'élaboration du diagnostic et l'examen des cadres et des lignes directrices sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) en vue d'orienter la réforme et / ou les actions en matière de politiques. Ces efforts ont contribué à renforcer les mécanismes de partenariats sous-régionaux à travers le Groupe de travail inter-agences (IATT) pour l'EFTP. L'UNESCO a également contribué au développement de programmes EFTP dans les pays du Sahel, en alignement et en harmonie avec le Consensus de Kaduna de la CEDEAO. Elle a également contribué à une coordination régionale efficace en matière d'EFTP et d'assistance technique (AT)

Diagnostics et examen des cadres et des lignes directrices en matière d'EFTP

L'UNESCO-Dakar a contribué à la validation des outils et des directives pour le diagnostic / analyse et réforme de la politique en matière EFTP au niveau du pays lors de la préparation des Rapports sur l'état des systèmes nationaux d'éducation (RESEN). Elle a également contribué à l'élaboration des

lignes directrices en vue de l'intégration du système d'information de gestion de l'EFTP (SIG) dans le système d'information de gestion de l'éducation (SIGE). Ce soutien comprenait également un examen de la politique EFTP dans les États membres en termes de développement des industries culturelles, d'amélioration de l'éducation secondaire, et d'inclusion d'une question transversale dans le Programme éducation de base en Afrique (BEAP) et les programmes d'EFTP.

Mécanismes de partenariats sous-régionaux (IATT) en EFTP

Le suivi de la 4^{ème} réunion consultative IATT (cartographie des partenaires CNC / CRC) a été effectué au cours de 2013. En fin 2012, les Bureaux UNESCO-Dakar et Abuja ont lancé la mise en œuvre en cohérence avec le PNUD. Les projets de stratégie, de méthodologie et d'outils ont été préparés en janvier 2013, testés et mis en œuvre en juin-juillet 2013 (Sénégal et Ghana) pour la production de la cartographie. Une évaluation à mi-parcours a eu lieu au cours de la rencontre régionale (Dakar, juin 2013) sur le Programme Employabilité et rétention de la jeunesse du PNUD (YERP) avec les partenaires de l'IATT et 12 pays (dont huit de la CEDEAO). La cartographie des partenaires a été finalisée en septembre 2013. Sur la base de la cartographie, le travail thématique a été mené sur le CNC / CRC et une publication a été préparée. Disponible en français et en anglais, cette publication constituera un outil utile pour le développement des capacités dans les pays.

Le plaidoyer régional, le partage de connaissances des CNC / CRC a eu lieu à un niveau élevé au cours de la réunion régionale organisée en collaboration avec le PNUD / YERP dans le cadre IATT (Dakar, juin 2013), et au cours de la réunion de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) / Pôle de qualité inter-Pays (PQIP) (Abidjan, juillet 2013). Le partage en ligne et entre pays des bonnes pratiques a été efficace et lié aux CNC / CRC (ADEA / PQIP, juillet 2013).

Harmonisation des programmes EFTP

Des ateliers pour les capacités en développement de programmes d'EFTP et validation de format commun pour les pays francophones de la région du Sahel ont été organisés pour aider les pays à aligner et harmoniser les programmes d'EFTP avec le *Consensus de Kaduna*² de la CEDEAO, qui vise à partager les programmes et matériels d'apprentissage en EFTP. Une note conceptuelle en vue de la planification d'une activité conjointe avec l'éducation non formelle (ENF) sur le développement des programmes d'études pour les pays francophones a été élaborée et validée.

Coordination régionale en matière d'EFTP

L'UNESCO-Dakar a contribué à la mise en place d'un mécanisme de coordination régionale efficace sur l'EFTP en fournissant un rapport et une assistance technique régionale biannuelle à d'autres bureaux régionaux et locaux de l'UNESCO et au Groupe de développement de Nations Unies (GDNU). Il s'agit notamment d'appui à : l'évaluation finale du programme CapEFA en Côte d'Ivoire, l'évaluation des besoins et le lancement du programme CapEFA au Bénin et au Libéria, le suivi et l'appui à la mise en œuvre des programmes CapEFA au Malawi et à Madagascar ; l'Opération des Nations Unies en

² Les programmes d'études pour l'EFTP ont été identifiés dans le « processus d'Abuja » comme étant un axe important sur lequel il est nécessaire d'agir, en mettant l'accent sur ses différentes dimensions. Au cours des années 2010 et 2011, on a ainsi tenu trois ateliers inter-pays en vue de l'adaptation des programmes de base : Nigeria (septembre 2010) sur l'informatique, Gambie (juin 2011) sur les métiers de la construction, et Ghana (septembre 2011) sur l'électricité et l'électronique. En 2012, l'UNESCO a contribué au renforcement du réseau UNESCO-UNEVOC de Centres of excellence en EFTP en vue d'avancer dans ce processus. Pour plus d'informations, consulter le Rapport [2-12 UNGD-WCA Annual Activities and Achievements Report](#).

Côte d'Ivoire (ONUCI) pour l'intégration des ex-combattants ; et le développement d'économies et d'EFTP vert/bleu au niveau régional (atelier en Angola).



au Comité du programme.

La contribution de l'UNESCO-Dakar à la coordination de l'élaboration du Programme conjoint du Sénégal avec l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) comprend : un programme conjoint entre les agences de l'ONU sur l'emploi des jeunes prenant en compte l'aspect de la migration signé par le gouvernement sénégalais en août 2013 dans le processus / système du PNUAD ; la mise en œuvre de la stratégie pour la collecte de fonds (la première réunion avec le ministère des Finances a eu lieu en novembre 2013) ; l'assistance technique a été fournie au GDNU / Afrique occidentale et centrale (AOC) pour son plan d'action et lien avec la Stratégie du Sahel ; et la participation effective (par intérim)

Un autre exemple du soutien de l'EFTP est un projet en Afrique centrale en vue de l'amélioration de la qualité de la formation technique et professionnelle grâce à l'appui et à la production de programmes appropriés à partir de l'analyse de la situation de l'emploi et des orientations pédagogiques pour l'enseignement et l'apprentissage. Le Cameroun, le Tchad et la République Centrafricaine ont bénéficié du projet. Dans la région de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), avec le soutien du gouvernement de la République de Corée, les Bureaux de l'UNESCO à Harare, Dakar et le Siège de l'UNESCO ont lancé un projet appelé « Une meilleure éducation pour l'émergence de l'Afrique » (BEAR). BEAR a été créé spécifiquement pour cinq pays (le Botswana, la République démocratique du Congo, le Malawi, la Namibie et la Zambie). Le projet vise à améliorer les capacités du système de l'EFTP à accroître l'accès équitable à des compétences pertinentes, en particulier dans les secteurs de la construction et du tourisme.

Qualité de l'éducation

En ce qui concerne la qualité, l'UNESCO-Dakar a mis l'accent sur la construction d'une masse critique de concepteurs de programmes et de formateurs d'enseignants dans les programmes basés sur les compétences et sur les résultats d'apprentissage de qualité dans le Programme l'éducation de base en Afrique (BEAP) pour les pays de la CEDEAO.

Diplôme d'études supérieures en développement de programme dans les pays francophones de la CEDEAO

Le Programme Education de base en Afrique (BEAP) a été lancé en 2007 au Rwanda pour aider les pays d'Afrique à développer une éducation de base de qualité. Depuis la création du cadre BEAP, la réforme du curriculum a été son principal objectif. En réponse au besoin urgent de développement des capacités en matière de formulation des programmes en Afrique, l'UNESCO-Dakar, le Bureau international d'éducation (BIE) et les sièges, en collaboration avec l'Université ouverte de Tanzanie, a lancé le programme du Diplôme d'études supérieures de conception et développement de programmes (PGDCDD) en 2011. Pour mobiliser les partenaires pour la mise en œuvre du programme de la CEDEAO dans les pays de langue française, l'UNESCO a effectué une cartographie des ressources existantes (institutionnelles, techniques, matérielles et financières) dans l'Union

économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et les pays de la Conférence des ministres de l'Éducation des Etats et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) pour la conception de programmes d'études et de développement (CDD) et la formation des enseignants. L'UNESCO a organisé des réunions techniques avec les partenaires et les pays de l'UEMOA en vue d'élaborer le programme PGDCDD dans les universités francophones utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Sur la base de cette adaptation, l'UNESCO a contribué au renforcement des capacités des experts et des institutions des pays de la CEDEAO sélectionnés pour concevoir, enseigner et former au moyen de programmes de qualité basés sur les compétences. La deuxième édition de la PGDCDD a été lancée en 2013. Actuellement, 56 professionnels de l'éducation sont inscrits dans le programme et ils ont terminé huit des neuf modules.

Enseignement supérieur

Au niveau de l'enseignement supérieur, l'UNESCO-Dakar a contribué à l'harmonisation des programmes d'enseignement et la promotion de l'assurance qualité (AQ) dans la région à travers le renforcement des capacités institutionnelles, ainsi que le genre et le leadership transformatif dans l'enseignement supérieur.

Harmonisation des programmes

La question des programmes a également été abordée en prenant en considération la réforme Licence-Master-Doctorat (LMD) et le système d'accréditation de l'Afrique francophone géré par le Centre d'études arabes et du Moyen Orient (CAMES). Les Bureaux UNESCO d'Abuja et Dakar ont développé un partenariat avec la Chaire UNESCO de Programmes d'études à l'Université du Québec à Montréal, le BIE, la section de formation des enseignants de l'UNESCO (Paris) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour renforcer les capacités des enseignants et spécialistes du curriculum. Ce programme consiste à renforcer les capacités des universités dans les pays de l'UEMOA à incuber des domaines de spécialisation pour les spécialistes du curriculum. L'UEMOA a apporté un soutien technique et financier au programme.

Assurance qualité (AQ)

L'UNESCO en collaboration avec le service d'échange académique allemand (DAAD) a lancé un projet dans le domaine de l'assurance qualité (AQ) en Afrique de l'Ouest et du Centre. Grâce à ce projet, les capacités techniques de 60 spécialistes de l'assurance qualité des ministères de l'enseignement supérieur de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont été renforcées par des modules de formation en ligne et traditionnels (e-apprentissage et apprentissage traditionnel). Le projet favorise le dialogue et les échanges sur les politiques et pratiques de l'enseignement supérieur, met l'accent sur l'importance d'établir des structures d'assurance qualité fiables afin d'accroître la pertinence des prestations dans l'enseignement supérieur, et vise à promouvoir et favoriser les mécanismes d'assurance qualité en Afrique. Il favorise également la collaboration entre les organisations nationales, sous-régionales, et régionales d'enseignement supérieur en Afrique.

Genre et leadership transformatif dans l'enseignement supérieur

En ce qui concerne le genre et le leadership dans l'enseignement supérieur, le partenariat fructueux entre l'Université Rutgers (Etats-Unis), quatre universités africaines de la Gambie, du Ghana, du Liberia et du Nigeria et des partenaires clés, y compris la CEDEAO et le FNUAP s'est poursuivi. En conséquence, les capacités d'au moins 10 spécialistes du genre des universités dans ces quatre pays

ont été renforcées dans l'élaboration de programmes et de curriculum de leadership transformatif et de genre axés sur les compétences. On a élaboré les projets de 10 modules et le cadre de programme d'études axé sur les compétences.

Développement du renforcement des capacités en TIC pour la mise en œuvre de la réforme « Licence-Master-Doctorat » (LMD) dans les établissements d'enseignement supérieur de l'UEMOA.

En collaboration avec le secteur de l'information et de la communication, le secteur de l'éducation a également contribué au PADTICE, le Projet d'appui au développement du renforcement des capacités en TIC pour la mise en œuvre de la réforme « Licence-Master-Doctorat » (LMD) dans les établissements d'enseignement supérieur dans le domaine de l'UEMOA (plus d'informations sous IC ci-dessous).

Education pour le développement durable (EDD)

L'UNESCO a aidé à développer les capacités nationales en vue de la généralisation de l'éducation à la paix et prévention des conflits et la préparation pour les plans stratégiques en matière d'éducation en Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette question est étroitement liée aux activités suivantes d'éducation à la paix.

Education pour la paix et la prévention des catastrophes en Afrique de l'Ouest et du Centre

En étroite collaboration avec la CEDEAO et la Banque africaine de développement (BAD), l'UNESCO a publié un manuel de référence sur l'éducation pour la paix, la citoyenneté et les droits de l'homme, qui est disponible en anglais, français et portugais et des langues locales. Cent quinze (115) formateurs de formateurs sont formés en utilisant le manuel de référence. Dans le cadre du programme Education pour le développement durable (EDD), les capacités de 30 planificateurs de l'éducation de 14 pays de la CEDEAO ont été développées pour l'intégration de la prévention des risques de catastrophes naturelles dans les politiques d'éducation et les établissements qui enseignent l'élaboration des programmes d'études. Dans le domaine des programmes d'études, les capacités des planificateurs de l'éducation nationale et des développeurs de programmes dans la généralisation de l'éducation à la paix et la gestion des catastrophes ont été renforcées dans des pays sélectionnés de la CEDEAO et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Education à la paix

L'UNESCO a contribué à la consolidation de la politique de la CEDEAO pour la promotion de l'éducation aux droits humains, à la citoyenneté et à la culture de la paix, de la démocratie et de l'intégration régionale dans le système d'éducation formelle des quinze États membres et en particulier dans les pays post-conflit.

La politique de la CEDEAO en matière de promotion de l'éducation aux droits humains, à la citoyenneté et à la culture de la paix, à la démocratie et à l'intégration régionale

Dans le cadre de ce projet, l'UNESCO a publié un manuel pour les formateurs en sept modules : (1) *culture de la paix, prévention et gestion des conflits*, (2) *droits humains*, (3) *sensibilisation civique et citoyenneté*, (4) *démocratie et bonne gouvernance*, (5) *genre, perspectives de paix et de*

développement, (6) santé publique, environnement et développement durable, et (7) intégration régionale. Les modules sont disponibles en version papier et électronique en anglais, français et portugais. Le cours en ligne pour les formateurs est disponible dans les trois langues. Le manuel de référence est traduit en une ou deux langues locales de chaque Etat membre de la CEDEAO.

Au niveau national, l'UNESCO a appuyé la conception d'outils pédagogiques pour le Togo, publié 41 000 exemplaires pour les nouveaux programmes, 500 exemplaires du Guide d'administration, et 500 exemplaires du Guide de l'enseignant de la formation. En outre, la Côte d'Ivoire a publié 40.000 exemplaires des outils d'enseignement à tous les niveaux de l'éducation. Le manuel de référence pour la formation des formateurs en Guinée-Bissau et le manuel de référence pour un lycée en Sierra Leone sont maintenant disponibles.

Les établissements de formation d'enseignants (EFE) des 15 Etats membres de la CEDEAO ont bénéficié d'une formation sur l'utilisation du manuel de référence. Quarante bénévoles de pays de la CEDEAO ont été formés dans sept modules thématiques du manuel.

Education VIH et Sida

L'UNESCO a appuyé le renforcement des capacités en matière d'éducation sexuelle socio-culturellement appropriée pour les régions de la CEDEAO et de la CEMAC dans un large éventail d'activités de projets extrabudgétaires complétant les programmes réguliers.

Au cours de la période 2013, l'UNESCO a augmenté le nombre de pays où l'enseignement du VIH fait partie du programme d'études dans les écoles primaires, les écoles secondaires et la formation des enseignants. De nouveaux programmes d'éducation sexuelle à l'école primaire et secondaire ont été développés dans cinq pays d'Afrique centrale (Cameroun, Congo, République Démocratique du Congo RDC, Sao Tomé et Principe, et Gabon). À la fin de l'exercice biennal, six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) - Cameroun, Tchad, République centrafricaine, Congo, Guinée équatoriale et Gabon ont mis en place près de 800 programmes de radio éducative. En outre, une série de DVD interactifs a été développée en collaboration avec les ministères de l'Éducation. Ces matériaux ont été utilisés pour former 235 personnels de l'éducation et concepteurs de programmes, 6.000 formateurs d'enseignants, et plus de 15.000 enseignants du primaire et du secondaire. Les matériaux ont été également utilisés pour renforcer les capacités des 352 instituts de formation d'enseignants. Dans le cadre de la lutte contre le VIH, le sida et la violence basée sur le genre, l'UNESCO a pu aider les États membres africains en cohérence avec les priorités nationales de développement. Les résultats de projets spécifiques sont résumés ci-dessous.

Education sexuelle adaptée aux réalités socio-culturelles de la région CEDEAO

Les planificateurs / concepteurs en éducation formelle et non formelle ont été formés dans certains pays en matière de bonnes pratiques, de leçons apprises et d'expériences probantes en matière d'éducation sexuelle. Des projets pilotes ont été menés sur la base de l'approche socioculturelle à l'éducation sexuelle au Cap-Vert et lancés en Guinée-Bissau. Des plans d'action communautaires ont été mis en œuvre au Cap-Vert.

Renforcement de la réponse du secteur de l'éducation au VIH à travers l'éducation sexuelle et le soutien aux jeunes et aux éducateurs affectés et/ou infectés par le VIH

Ce projet a vu la diffusion d'une meilleure stratégie d'enseignement pratique par les pairs pour renforcer de l'éducation sexuelle chez les jeunes dans des cadres formels et non formels. Les politiques en matière de lieu de travail dans le secteur de l'éducation ont été adaptées pour la

CEDEAO et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEMAC). Des outils pour évaluer les programmes d'éducation sexuelle (SERAT et Inside & Out pour la société civile), ont été examinés et validés. L'analyse des politiques et des programmes a été menée dans 13 pays. Grâce à ce processus, les mécanismes de coordination de la réponse du secteur éducatif au VIH et au SIDA ont été renforcés.



Renforcement du programme d'autonomisation et de sensibilisation des femmes porteuses du VIH au Sénégal

Au Sénégal, la formation des éducateurs, divers ateliers, et des programmes d'alphabétisation des femmes ont amélioré la sensibilisation à la santé sexuelle et reproductive des femmes parmi les 4000 femmes vulnérables. En outre, les acteurs du projet ont accru leur compréhension du rôle important que joue le secteur de l'éducation dans l'éducation à la santé sexuelle et reproductive au Sénégal.

Accélération de la prévention du VIH pour les jeunes à travers l'intégration de l'éducation sexuelle dans les programmes scolaires des pays lusophones de l'Afrique de l'Ouest

L'UNESCO a publié un rapport sur l'amélioration de la prise de conscience de la programmation de l'éducation sexuelle à l'école primaire et secondaire au Cap-Vert notamment au ministère de l'Éducation et la Commission nationale sur le sida. Le projet a contribué à l'amélioration des compétences pédagogiques des experts en éducation sexuelle au sein du ministère et la programmation de l'éducation sexuelle dans le cadre scolaire.

Partenariat Fond de l'OPEP pour le développement international (OFID) / UNESCO en appui aux réponses du secteur de l'éducation au VIH et au Sida dans 14 pays francophones d'Afrique de l'Ouest et du Centre

Le projet a contribué à une action plus efficace et durable en matière de VIH et d'éducation pour la santé à la suite du développement fondé sur les preuves des réponses complètes du secteur de l'éducation au VIH et au Sida en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC). Des partenariats pour l'action se sont développés au niveau mondial, régional et national pour les réponses du secteur de l'éducation dans les pays francophones d'AOC.

Activités par pays

Voici les activités en matière d'éducation appuyées par l'UNESCO-Dakar au niveau des pays.

L'éducation au Burkina Faso

Le Burkina Faso a adhéré à l'**Initiative d'accélération** de l'EPT (Big Push), et quatre représentants ont bénéficié de l'appui au renforcement des capacités dans le cadre de l'accélération de l'EPT (Luanda, octobre 2013). Six spécialistes de **l'éducation et de la protection de la petite enfance (EPPE)** ont en outre été formés sur les dispositions novatrices et culturellement pertinentes de services d'EPPE au cours d'un atelier régional organisé par le Bureau pays. (Ouagadougou, décembre 2013). Le ministère

de l'Éducation s'est servi du profil pays pour indiquer les priorités du pays pour un cadre d'accélération de l'EPT et des interventions post-2015.

En matière d'**alphabétisation**, un soutien technique a été fourni à une équipe nationale qui conduit un projet de recherche-action sur l'évaluation et la mesure de l'alphabétisation (le projet RAMAA). Cette activité a été réalisée en partenariat avec l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la (UIL).

La formation et le développement professionnel des enseignants ont tous deux fait l'objet de l'intervention de l'UNESCO-Dakar au Burkina Faso, notamment à travers le projet CapEFA pour les enseignants et grâce à des fonds de Monaco. La stratégie de mise en œuvre CapEFA a porté sur l'appropriation par les pays pour assurer la durabilité. Quelques 36 personnes ressources sur quatre comités thématiques ont reçu un appui technique pour évaluer les besoins en renforcement des capacités pour le développement des enseignants. Le projet Monaco a financé plusieurs sessions de formation pour 60 enseignants de maîtrise et 40 cadres.

Le Burkina Faso a bénéficié de l'appui des politiques en amont dans le domaine de l'**EFTP** à travers les processus sous-régionaux d'intégration et de développement de partenariat de l'IATT. Les capacités de trois représentants de haut niveau du ministère en charge de l'EFTP ont été renforcées en ce qui concerne la réforme des politiques dans les Cadres de Certifications au sein du sous-secteur de l'EFTP. Dans ce contexte, le Burkina Faso a participé à l'enquête sous-régionale sur le diagnostic et l'identification des recommandations pour le développement des Cadres nationaux et régionaux de Certifications (CNC / CRC). En outre, une étude de faisabilité a été menée par l'UNESCO-Dakar (Unité EFTP et Pôle de Dakar), en étroite collaboration avec les autorités nationales à la fin de 2013. L'enquête de faisabilité, qui a été officiellement validée par le Burkina Faso, a examiné les défis humains, techniques et financiers pour la production d'un diagnostic quantitatif et qualitatif sur la transition entre l'éducation et le monde du travail (y compris l'identification des goulots d'étranglement). La feuille de route, à mettre en œuvre en 2014, comprend un processus de renforcement des capacités qui vise à améliorer la transition école / formation vers le travailler pour les jeunes et les adultes.

Dans l'**enseignement supérieur**, l'intervention a porté sur la gouvernance et l'assurance qualité. Les experts du ministère de l'Enseignement supérieur et les recteurs des universités du Burkina Faso ont bénéficié d'une formation dans ce domaine. L'Université de Ouagadougou a participé au projet de PACTICE UNESCO / UEMOA. L'infrastructure informatique de l'Université a également été évaluée.

Dans le domaine de l'amélioration de la **qualité de l'éducation**, le Burkina Faso a pris part à la formation technique et des discussions sur la préparation du *Diplôme d'études supérieures en conception et développement de programmes*. Une feuille de route a également été développée pour le suivi dans les pays francophones. Trois représentants de pays ont participé à ce processus préparatoire.

Les formateurs d'enseignants et de concepteurs de programmes du Burkina Faso ont été formés à l'utilisation du manuel de référence sur **la paix, la citoyenneté et les droits de l'homme** et à l'intégration de la prévention des conflits et de catastrophes dans les politiques éducatives. Le ministère de l'Éducation s'est engagé à inclure ce sujet dans le programme.

En ce qui concerne le **VIH et le Sida**, deux représentants du syndicat des enseignants et du réseau des enseignants séropositifs du Burkina Faso ont été formés lors d'un atelier régional sur la politique VIH en milieu de travail pour les éducateurs. En outre, une politique de VIH en milieu de travail pour les éducateurs (initialement préparé en Afrique orientale et australe) a été adaptée aux besoins des pays d'Afrique centrale et de l'Ouest, dont le Burkina Faso. La formation a été organisée avec le

financement conjoint de la Banque mondiale, l'OIT, l'ONUSIDA, Partenariat pour le développement de l'enfant (PCD) et l'UNESCO, avec le soutien additionnel en nature de l'Internationale de l'éducation (IE) et du Ministère de l'éducation du Ghana, pays où la réunion a eu lieu. Le suivi au niveau des pays a fait l'objet d'un véritable défi. L'UNESCO a également soutenu la mise au point de modules pour assurer l'intégration de l'éducation sexuelle.

L'éducation au Cap-Vert

En ce qui concerne **l'éducation pour tous**, le ministère de l'Éducation a indiqué les priorités du pays pour un cadre d'accélération de l'EPT, ainsi que les priorités post-2015 du pays.

Dans le domaine de **l'éducation et protection de la petite enfance (EPPE)**, on a fourni une assistance technique pour l'élaboration d'un modèle de simulation pour guider l'élaboration d'un cadre stratégique EPPE. Dans le même contexte, une évaluation des compétences des apprenants pour l'accès dans l'enseignement primaire a été menée pour orienter la formulation de la dernière année du programme de l'enseignement pré-primaire. Ces résultats ont été pris en considération dans l'examen des politiques et programmes en 2013. Ces résultats ont été obtenus grâce à la qualité et la motivation du personnel du ministère de l'Éducation, à l'expertise du Pôle de Dakar et au soutien financier de l'UNICEF.

En matière d'**alphabétisation et d'éducation non formelle**, l'UNESCO-Dakar, l'UIL et le gouvernement du Cap-Vert ont organisé conjointement le suivi de la Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFITEA VI) en Afrique. Une feuille de route a été élaborée, y compris une cartographie des priorités des pays africains dans ce domaine. Un soutien financier a été fourni pour l'élaboration d'un diplôme d'études supérieures sur l'alphabétisation et l'éducation des adultes, qui a été développé conjointement avec le Bureau UNESCO à Brasilia et les autorités brésiliennes dans un cadre de coopération Sud-Sud pour pays lusophones d'Afrique (PALOP).

Pour ce qui est des **enseignants**, le Cap Vert a été invité à participer au projet relatif à l'élaboration de cadres de certifications des enseignants à une table ronde des partenaires en juillet 2013. Dans l'évaluation des **résultats d'apprentissage**, le Cap Vert est l'un des pays sélectionnés pour une initiative concernant la surveillance de la réussite des élèves au niveau local.

Pour **l'EFTP**, le soutien des politiques a été fourni, en amont, au niveau national, en liaison avec les processus sous-régionaux d'intégration et de développement de partenariats dans le contexte du cadre IATT. Les capacités de trois représentants de haut niveau du ministère en charge de l'EFTP ont été renforcées en ce qui concerne la réforme des politiques en matière de cadres des certifications.

Pour ce qui concerne **l'éducation à la paix**, vingt formateurs de formateurs et concepteurs de programmes ont été formés à l'utilisation du Manuel de référence sur l'éducation pour **la paix, la citoyenneté et les droits humains**, l'intégration des conflits et la prévention des catastrophes dans les politiques éducatives. Le ministre de l'Éducation s'est engagé à inclure ces contenus dans le programme. Étant donné que les changements climatiques et les défis posés par l'environnement constituent de grandes priorités pour le Cap-Vert, l'UNESCO devrait soutenir le pays dans l'élaboration de sa stratégie et ses activités à cet égard.

Vingt-cinq fonctionnaires du ministère de l'éducation ont été formés en intégration de **l'éducation sexuelle** dans les programmes scolaires, et vingt-cinq formateurs ont été formés à l'utilisation de méthodes pédagogiques participatives pour la sexualité. Trente fonctionnaires gouvernementaux des secteurs de l'éducation et de la santé, ainsi que des militants des ONG ont été formés à une

éducation sexuelle adaptée au contexte socio-culturel, ce qui a créé l'occasion d'enrichir le programme avec un contenu contextualisé, adapté aux réalités locales. Au Cap-Vert, l'éducation sexuelle a été examinée à l'aide du SERAT pour en identifier les lacunes et les besoins. La révision en cours du programme d'études de l'école primaire et secondaire offre l'occasion de réfléchir sur les résultats du SERAT et les enseignements tirés de l'approche socioculturelle.

L'éducation en Gambie

Dans le domaine de l'**éducation pour Tous**, un profil EPT pour la Gambie a été préparé par l'UNESCO, donnant des orientations au domaine prioritaire du pays pour un cadre d'accélération de l'EPT, ainsi que pour son agenda post-2015. La Gambie a également rejoint le deuxième groupe de pays désireux d'accélérer les progrès de l'EPT. On devra encore envisager un engagement accru dans l'accélération de l'EPT car le pays n'a pas assisté à la formation régionale organisée en octobre 2013.

Concernant l'**analyse sectorielle et la gestion des systèmes d'éducation**, des cours à distance de niveau Master délivrés par l'Université de la Gambie avec le soutien de l'UNESCO (Pôle de Dakar), sont maintenant en cours et ont été suivis par 17 fonctionnaires gambiens au cours de l'exercice biennal. La fondation pour le développement de capacités de base des pays anglophones africains dans la planification et la gestion de l'éducation a été créée.

En matière d'**alphabétisation**, la Gambie a été choisie pour bénéficier du projet extrabudgétaire « Appui aux programmes holistiques d'alphabétisation fonctionnelle » financé par le Fonds d'urgence. Le projet a été lancé en 2013 et se poursuivra au cours du prochain exercice biennal. L'objectif était de renforcer les capacités nationales des acteurs de l'éducation non formelle par le développement de politiques et le renforcement des capacités institutionnelles. Avec le soutien de l'ISU, la Gambie a choisi de se concentrer sur le développement d'un **SIGE**, avec un accent particulier sur l'alphabétisation et les sous-secteurs non formels, où il y a actuellement un manque de données. Un programme de renforcement des capacités et un examen de la politique ont également été mis en œuvre.

En ce qui concerne le **sexes et l'éducation**, les études de cas ont été réalisées sur les bonnes pratiques pour la promotion de l'éducation des filles dans l'enseignement secondaire en Gambie.

En ce qui concerne l'amélioration de la **qualité de l'enseignement**, la deuxième édition du Diplôme d'études supérieures en conception et développement des programmes pour les pays anglophones a été lancé (novembre 2012). Le gouvernement a partagé les coûts de participation de trois spécialistes gambiens de l'éducation.

Dans le domaine de l'**EFTP**, un soutien politique a été fourni en amont au niveau national, reliant les processus sous-régionaux d'intégration et de développement de partenariats en cours dans le contexte du cadre IATT. Les capacités de trois représentants de haut niveau du ministère en charge de l'EFTP ont été renforcées en ce qui concerne la réforme des politiques dans les Cadres de certifications, dans le sous-secteur EFTP.

Dans l'**enseignement supérieur**, l'accent a été mis sur la gouvernance et l'assurance qualité. Des experts du ministère de l'Enseignement supérieur et le recteur de l'Université de Gambie ont bénéficié d'une formation au niveau sous-régional. Trois chercheurs gambiens ont bénéficié de renforcement des capacités à entreprendre des études ethnographiques en vue de l'élaboration de modules dans le cadre de la mise en place de programmes sur le genre et le leadership transformatif.

Sur **l'éducation pour la paix**, la Gambie a bénéficié des activités de renforcement des capacités du projet de la CEDEAO sur l'éducation pour **la paix, la citoyenneté et les droits humains**, et l'intégration de contenus sur les conflits et la prévention des catastrophes dans les politiques d'éducation (coordonnées par l'UNESCO-Dakar). Un programme pour les formateurs d'enseignants a été publié et traduit en deux langues locales.

Sur **l'éducation et la santé**, deux représentants du ministère de l'Education et du réseau des enseignants séropositifs ont été formés sur la formulation des politiques sur le VIH en milieu de travail. Une politique relative au VIH pour les éducateurs, préparée en Afrique orientale et australe et adaptée plus tard aux besoins des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA), a été diffusée en Gambie. Pour mettre davantage l'accent sur les jeunes, un programme d'éducation par les pairs a capitalisé les leçons apprises, les défis et les possibilités d'amélioration. Des directives ont été produites pour les partenaires et les parties prenantes concernées, telles que la CEDEAO, sur la façon d'intensifier l'éducation formelle et non formelle par les pairs.

L'éducation en Guinée-Bissau

En Guinée-Bissau, les activités ont été interrompues par le coup d'état d'avril 2012 et l'instabilité qui s'en est suivie. Il a donc été conseillé aux Agences des Nations-unies de suspendre toutes interventions directes jusqu'à nouvel ordre. Les activités ont lentement repris à partir de la mi-2013.

Concernant **l'Éducation pour tous**, la Guinée-Bissau a exprimé son accord sur les priorités pour un cadre d'accélération de l'EPT.

En août 2013, la demande par le pays d'aide pour la mise en place d'un **système d'information et de gestion de l'éducation (SIGE)** a débouché sur un plan d'action basé sur une étude de faisabilité en 2012. Le plan a été mis en place par l'ISE en collaboration avec l'UNICEF.

Pour ce qui concerne les **enseignants**, le soutien est venu à travers le projet à financement italien « Amélioration des certifications des enseignants et mise en place d'un système de gestion des résultats d'apprentissage en Guinée-Bissau », qui a débuté en 2009. Le projet avait pour principal objectif le renforcement des capacités des enseignants. Le coup-d'état de 2012 a freiné le processus et les activités ont repris au moment où la situation politique est redevenue stable. Un accord a été trouvé avec les autorités nationales sur un plan de travail pour la phase 2, une structure de mise en œuvre, et l'analyse de la situation des enseignants. Les partenaires clé ont été mobilisés sous le leadership de l'UNICEF pour l'éducation en Guinée-Bissau. Le projet a aussi récemment été aligné avec le programme Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) qui vient d'être adopté.

Pour ce qui est de l'**EFTP**, le soutien politique a été fourni en amont au niveau national, et lié au processus sous-régionaux d'intégration et de développement de partenariats dans le cadre de la gestion IATT. Les capacités de trois représentants de haut niveau du ministère en charge de l'EFTP ont été renforcées en ce qui concerne la réforme des politiques en matière de cadres de certifications.

Pour **l'enseignement supérieur**, la Guinée-Bissau, à travers l'Université Amilcar Cabral, a pris part au projet sous-régional PADTICE mis en œuvre par l'UNESCO-Dakar et financé par l'UEMOA. Une évaluation des besoins et demandes en matière d'infrastructures pour la mise à niveau a été effectuée en 2013, et le coût recommandé a été estimé à \$ 230 000.

En ce qui concerne **l'éducation pour la paix**, 17 planificateurs de l'éducation, formateurs de formateurs et concepteurs de programmes ont bénéficié d'une formation en éducation pour **la paix**,

la citoyenneté et les droits humains, l'intégration de contenus sur les conflits, et la prévention des catastrophes dans les politiques éducatives. La formation s'est déroulée à Mindelo (Cap Vert).

Les fonctionnaires du Conseil national du sida (CNS) et l'Institut national de la recherche (INEP) ont bénéficié d'une formation pour adapter les interventions VIH et le SIDA aux normes locales et les réalités culturelles. À la demande de la CNA, l'UNESCO-Dakar a fourni une assistance financière et technique dans le développement d'une approche socioculturelle pilote en Guinée-Bissau. Une activité pilote a été lancée en 2013, dont un atelier de formation de 3 jours, qui a attiré plus de 40 représentants de différentes confessions religieuses, associations de jeunes, enseignants et infirmières. L'atelier a identifié des domaines clés d'intervention pour la poursuite de l'activité. En outre, un atelier pour aider les enseignants vivant avec le VIH (TLHIV) a été suivi par 25 participants, et a abouti à la création d'une association de TLHIV.

D'autres activités prévues pour la Guinée-Bissau ont été reportées (par exemple l'alphabétisation) en raison de la situation politique instable du pays.

L'éducation au Niger

En ce qui concerne **l'éducation pour Tous**, un profil de pays pour l'EPT a été élaboré et distribué au plus haut niveau du ministère de l'Éducation, et utilisé par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers. Le Niger a été classé parmi les premiers pays du « Big Push » et a choisi la qualité de l'enseignement primaire comme priorité. En outre, en vertu de **CapEFA**, l'UNESCO a appuyé la consolidation du Plan décennal de développement de l'éducation, qui comprenait le préscolaire, le cycle de base 1 et l'éducation non formelle. Le plan prévoit aussi le soutien nécessaire au gouvernement nigérien dans la mise en œuvre de sa politique éducative.

Dans le domaine de **l'EPPE**, le Niger a participé à un atelier sur le programme mis au point par l'Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA), qui a conduit à l'élaboration d'une feuille de route pour le développement de l'EPPE au Niger.

Pour **l'enseignement secondaire et le genre**, un projet visant à renforcer les compétences des élèves en mathématiques, en sciences et en technologie dans l'enseignement secondaire a été développé par l'UNESCO avec le soutien de la Banque islamique de développement.

Dans le domaine de **l'alphabétisation et l'éducation non formelle**, l'assistance technique a été fournie à l'équipe nationale en vue de la mise en œuvre du suivi des résultats d'apprentissage des programmes d'alphabétisation des adultes (recherche-actions sur la Mesure des apprentissages des Bénéficiaires des programmes d'alphabétisation - RAMAA), initié par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la (UIL). Un cadre pour la programmation bilingue a également été développé. Ce soutien était composé d'une formation sur l'approche méthodologique pour la collecte et l'analyse des données qualitatives sur l'alphabétisation et l'éducation non formelle (AENF), le développement et la stabilisation des outils de collecte. Malheureusement, la mobilisation d'un financement interne pour les ressources d'enquête n'a pas pu donner de résultats positifs, et a fini par bloquer la mise en œuvre de la feuille de route. Le Niger a été invité à participer à la coopération sud-sud pour profiter de l'expérience du Sénégal et du Burkina Faso en la matière.

Dans le domaine de **la formation des enseignants**, neuf fonctionnaires nigériens ont reçu une formation en matière de politiques et de gestion de l'éducation. L'UNESCO-Dakar et le Pôle de Dakar ont élaboré un document de projet pour l'étude sur l'identification et l'évaluation des enseignants et appuyé la finalisation du programme d'évaluation du secteur financier (PESF), et encouragé la préparation de la demande de financement du Niger avec le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE). Des groupes thématiques sur la formation des enseignants, la réforme des programmes, la

planification et l'évaluation, et de la communication ont été mis en œuvre. Une attention particulière a été accordée au genre et l'enseignement des mathématiques, des sciences et de la technologie (SMT).

Concernant l'**EFTP**, un soutien politique a été fourni en amont au niveau national, en lien avec les processus sous-régionaux d'intégration et de développement de partenariats dans le cadre d'un soutien dirigé par le Groupe de travail inter-agences (IATT). Les capacités des experts (50) du Ministère de l'EFTP ont été renforcées en matière de cadres de certifications en réforme des politiques.

En ce qui concerne **l'enseignement supérieur**, l'accent a été mis sur la gouvernance. Des experts en matière de qualité du ministère de l'Enseignement supérieur et des recteurs d'universités du Niger ont reçu une formation au niveau sous-régional dans ce domaine. Le renforcement des capacités des structures nationales a formé trois personnes en accréditation et assurance qualité, programmes techniques et institutions d'enseignement supérieur. Le Niger a également bénéficié du projet « PADTICE UEMOA - UNESCO. » Pour le déploiement du matériel et des infrastructures de réseau, l'université a été auditée et les besoins mis à jour ont été estimés à US \$ 375 000.

L'éducation au Sénégal

En ce qui concerne **l'éducation pour tous**, le Sénégal a utilisé le profil pays pour déterminer les priorités du pays pour un cadre d'accélération de l'EPT, ainsi que l'agenda post-2015. En outre, le pays a bénéficié du renforcement des capacités dans le développement d'un Cadre d'accélération de l'EPT et deux spécialistes EPPE ont été mieux formés dans le domaine des prestations novatrices et culturellement pertinentes de services d'EPPE.

De grands efforts ont abouti à la réalisation du **système d'information de gestion de l'éducation (SIGE)**, comprenant la petite enfance, l'enseignement primaire et secondaire, l'EFTP, l'alphabétisation et l'éducation non formelle et les sous-secteurs de l'enseignement supérieur. Le processus a renforcé les capacités nationales en SIGE et également conduit à la production d'outils pour l'amélioration de la collecte, du traitement et de l'analyse de données. En outre, le Pôle de Dakar a poursuivi son programme d'enseignement à distance, cours de Master en analyse sectorielle et gestion du système éducatif, en collaboration avec et l'Université Cheikh Anta Diop. Cette activité a permis de renforcer les capacités institutionnelles de l'Université et créé une plate-forme pour le développement des capacités dans le domaine de la planification et de la gestion de l'éducation dans les pays francophones en Afrique.

En matière d'**alphabétisation**, des modules d'alphabétisation fonctionnelle en matière de nutrition ont été élaborés et traduits en huit langues locales. 150 salles de classe d'alphabétisation ont été ouvertes et des émissions de sensibilisation sur l'approvisionnement alimentaire et la nutrition ont été diffusées par des radios communautaires.

Le projet d'alphabétisation des filles et des femmes (Projet d'Alphabétisation des jeunes filles et des femmes - PAJEF), financé par Procter & Gamble, a été officiellement lancé en janvier 2012. Le PAJEF vise à améliorer l'accès de 40.000 femmes et filles aux programmes d'alphabétisation de qualité, et à l'utilisation des TIC pour améliorer l'apprentissage dans les langues nationales et en français. 360 classes ont été ouvertes dans le cadre du programme pour environ 6400 femmes analphabètes. Le PAJEF a également pris en charge 2.100 filles pour les aider à surmonter les diverses difficultés d'apprentissage. 3000 femmes ont bénéficié de cours d'alphabétisation grâce aux téléphones mobiles et aux cours à la télévision.

En collaboration avec l'UIL, un appui technique a été fourni à l'équipe nationale du Sénégal en vue de la mise en œuvre du projet RAMAA (l'enquête, développement d'outils, et collecte de fonds). Un cadre de **programme bilingue** a également été développé.

Concernant le CapEFA pour les **enseignants**, une étude de diagnostic a été menée sur les programmes des institutions de formation des enseignants. Une nouvelle politique de formation des enseignants en alphabétisation et éducation non formelle a été élaborée et adoptée. Grâce à l'amélioration de 10 modules de formation, un soutien a été accordé à la formation sur le tas d'enseignants non formés de l'enseignement primaire.

Dans le domaine de **l'enseignement et de la formation technique et professionnel (EFTP)**, le Sénégal a bénéficié du soutien des politiques liées aux processus sous-régionaux d'intégration et de développement de partenariat dans le cadre du Groupe de travail inter-agences (IATT) sur EFTP. Les capacités des trois représentants de haut niveau du ministère en charge de l'EFTP ont été renforcées en matière de réforme des politiques dans les cadres de certifications. Une analyse pour le développement de l'EFTP non formel par unités mobiles de formation a été réalisée grâce à la coopération sud-sud avec la Côte d'Ivoire. Un appui a été fourni pour la mobilisation des partenaires pour l'emploi des jeunes (par IATT), et de la coopération sud-sud avec le Tchad pour le développement de centres d'excellence. Il y a eu un partage de notes méthodologiques et analytiques (y compris un rapport sur l'état du système EFTP). Il y a eu un plaidoyer pour l'EFTP à travers le lancement du Rapport mondial de suivi (GMR) sur l'EPT de 2012 à Dakar. Deux vidéos ont été produites montrant les bonnes pratiques au Sénégal dans l'expansion de l'EFTP.

Dans le domaine de **la qualité de l'éducation**, les experts ont bénéficié du *Diplôme d'études supérieures en conception et développement de programme* lancé en 2012 pour les pays francophones. Trois représentants du Sénégal ont participé au processus de planification, y compris l'élaboration d'une ébauche de programme de formation et la traduction de l'ensemble de ressources en français.

Pour **l'enseignement supérieur**, l'on s'est surtout focalisé sur la gouvernance et l'assurance qualité. Les capacités des experts du ministère de l'enseignement supérieur et des universités, y compris les quatre recteurs et doyens, ont été renforcées dans ce domaine. La capacité institutionnelle de la Direction de l'enseignement supérieur au sein du ministère de l'enseignement supérieur a été renforcée par la mise en place de l'Autorité nationale pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur au Sénégal. Une base de données sur les établissements d'enseignement supérieur au Sénégal a été créée, et des lignes directrices pour les étudiants étrangers au Sénégal ont été développées.

L'Université Cheikh Anta Diop, la principale université au Sénégal, a participé au projet conjoint UNESCO / Union économique et monétaire africaine (UEMOA), intitulé « Appui au développement des technologies de l'information et de la communication » (TIC) et pour le renforcement des capacités en vue de la mise en œuvre de la réforme LMD dans les institutions d'enseignement supérieur de l'UEMOA » (connu sous le nom PADTICE, acronyme français signifiant « Projet d'Appui au Développement des TIC pour le renforcement des capacités de mise en œuvre de la réforme LMD dans les institutions d'enseignement supérieur de l'UEMOA »). Le projet vise à améliorer l'assurance qualité de l'enseignement supérieur dans les pays de l'UEMOA. Une évaluation des besoins de l'université en matière de technologie de l'information (TI), a été estimée à US \$ 150 000.

Le processus d'introduction de **l'éducation pour la paix** dans les programmes de formation des enseignants et le matériel didactique des pays de la CEDEAO a été lancé au Sénégal. Quinze experts nationaux (planificateurs de l'éducation, formateurs des formateurs et concepteurs de programmes) ont été formés à l'utilisation du *Manuel de référence* sur l'éducation pour la paix, la citoyenneté et les

droits humains, l'intégration de contenus sur la prévention des conflits, et des catastrophes dans les politiques éducatives.

En ce qui concerne **le VIH et le sida**, un programme de renforcement des capacités, visant spécifiquement les femmes, a été réalisé en dépit des difficultés sur un accord de financement entre l'UNESCO et le PNUD. Le programme comprenait un atelier de formation, la formation de 10 facilitateurs en alphabétisation, 14 séances d'alphabétisation sur le genre et le VIH, la formation de 225 femmes, 170 discussions en petits groupes sur le VIH, les IST et le genre. L'atelier a atteint près de 4000 femmes et filles vulnérables. Une étude a été conclue sur la base de **l'Outil de revue et d'analyse de l'éducation sexuelle (SERAT)**, cela a abouti à une meilleure coordination entre les ONG, les agences des Nations Unies et les autorités nationales et a permis la constitution d'une coalition de partenaires pour l'intégration de l'éducation à la sexualité dans les programmes scolaires. Une feuille de route a été établie dans le but d'atteindre cet objectif. L'UNESCO a également soutenu l'Assemblée générale d'une association de TLHIV et a renforcé ses liens avec ses principaux partenaires.

Pour l'amélioration de **l'équité de genre** dans l'éducation, il y a eu des campagnes de sensibilisation sur la violence basée sur le genre dans les écoles. Des mécanismes de surveillance ont été développés. Un outil sensible au genre (SERAT - voir ci-dessus) a été utilisé pour identifier les forces et faiblesses de l'éducation sexuelle obligatoire à la lumière d'indicateurs sur le VIH, les grossesses d'adolescentes et la violence de genre.

Chapitre 2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et des politiques pour le développement durable



L'objectif principal de l'UNESCO dans le Secteur des sciences naturelles est de mobiliser les connaissances scientifiques et les politiques en vue du développement durable. L'Organisation travaille avec les trois objectifs stratégiques de programme suivants en vue de :

- Mettre le savoir scientifique au service de l'environnement et la gestion des ressources naturelles;
- Promouvoir des politiques et le renforcement des capacités en science, technologie et innovation;
- Contribuer à la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets

Activités de l'UNESCO-Dakar dans le secteur des sciences naturelles en 2013

Le Secteur des sciences naturelles a un budget de \$ 34,000 dans le Programme ordinaire, ce qui ne représente que 3% du budget total du Programme ordinaire alloué à l'UNESCO-Dakar pour 2013. En 2013, il n'y avait pas de ressources de projet extrabudgétaires et toutes les activités ont été entreprises dans le cadre du budget du Programme ordinaire.

Les priorités biennales de l'UNESCO en sciences naturelles pour la période 2012-2013 ont été comme suit :

1. Renforcer les systèmes politiques en matière de science, technologie et innovation (STI) en vue du développement durable, de l'éradication de la pauvreté et d'une culture de la paix et de la non-violence ;
2. Mobiliser la science pour l'utilisation durable des ressources naturelles, l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique et pour la réduction des catastrophes naturelles et l'atténuation de leurs effets.

En 2013, l'UNESCO- Dakar a mis l'accent sur ces deux priorités sectorielles.

Programme principal II – Sciences naturelles							
Priorités sectorielles biennales (PSB)	PSB 1 : Renforcement des systèmes, et politiques en matière de sciences, technologie, et innovation (STI) en vue du développement durable, de l'éradication de la pauvreté et d'une culture de paix et de non-violence			PSB 2 : Mobilisation de la science pour l'utilisation durable des ressources naturelles, de l'énergie et de l'efficacité énergétique, et pour la réduction des catastrophes naturelles et la limitation de ses effets			
Principales lignes d'action (PLA)	PLA 1: Promotion de politiques STI et de l'accès à la connaissance	PLA 2: Renforcement des capacités dans les sciences fondamentales, notamment à travers le Programme international des sciences fondamentales (PISF), l'ingénierie et l'utilisation de l'énergie renouvelable	PLA 3: Mobilisation d'une large participation aux STI	PLA 4: Commission Océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (CIO): renforcement de la CIO en vue d'amélioration de la gouvernance et de promouvoir la coopération intergouvernementale pour la gestion et la protection des océans et les zones côtières au profit des Etats membres	PLA 5: Systèmes d'eau potable sous pression et réponses de la société, intégrant le travail du Programme hydrologique international (PHI) et le Programme mondial d'évaluation de l'eau (PMEE)	PLA 6: Rendre possible l'application des sciences écologiques et de la terre à la durabilité, notamment grâce au Programme L'Homme et la Biosphère (HEB) et au Programme international de géoscience (IGCP)	PLA 7: Réduction du risque de catastrophes naturelles et de leurs effets

En 2013, le programme des sciences naturelles de l'UNESCO-Dakar a contribué aux deux grandes priorités sectorielles dans les domaines de : (1) l'innovation et l'esprit d'entreprise dans tous les secteurs de l'économie, et (2) le renforcement institutionnel des énergies renouvelables.

Amélioration des connaissances et des compétences en vue de la pratique de l'innovation et de l'esprit d'entreprise à travers tous les secteurs de l'économie



En décembre 2013, l'UNESCO-Dakar a organisé un atelier de formation des formateurs pour le personnel des universités et des instituts de recherche sur le thème de l'innovation et de la gestion de l'esprit d'entreprise, en utilisant notamment des kits LEGO, à la modélisation du processus d'innovation pour l'entreprise de leur choix. L'objectif global de l'atelier de formation était de créer un groupe de personnes qualifiées qui soient en mesure de promouvoir l'innovation et

l'esprit d'entreprise grâce à la formation. L'objectif a été atteint en ce qui concerne notamment :

- Renforcer la gestion de l'innovation au sein des petites et moyennes entreprises (PME) dans la région du Sahel
- Améliorer les capacités d'innovation des participants
- Fournir un soutien aux institutions de recherche en vue de la création de valeur et la commercialisation du produit de l'innovation

Les 25 participants du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal qui ont pris part à la formation ont tous exprimé leur satisfaction pour les connaissances qu'ils ont obtenue. Chaque participant a reçu des manuels et des cahiers d'exercices qui pourraient être adaptés pour former d'autres personnes.

Renforcement institutionnel du personnel qualifié en énergie renouvelable pour la planification, la gestion et le développement de programmes solaires



En décembre 2013, un atelier de formation sur l'installation et la maintenance de systèmes d'énergie solaire a été organisé à Dakar pour 30 techniciens et professionnels de 12 pays africains d'expression française. Cet atelier a été parrainé conjointement par l'UNESCO, l'Agence turque pour l'aide au développement, la TIKA, et l'ISESCO. La formation comprenait la planification, le développement et la gestion de systèmes solaires photovoltaïques. Les participants ont eu une formation pratique qui a renforcé leurs capacités à reproduire ce qu'ils ont appris lors de l'atelier. Un autre avantage de

cette activité a été le développement d'un lien plus fort entre les institutions régionales. L'UNESCO-Dakar a établi une relation de travail avec l'Ecole Supérieure Polytechnique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, qui a animé l'atelier de formation. Il est important de noter que l'Ecole Supérieure Polytechnique est bien équipé pour servir de point focal pour la formation dans le domaine des systèmes d'énergie renouvelable dans la région pour les pays francophones.

Activités par pays

L'UNESCO-Dakar a appuyé les activités suivantes de niveau pays dans le domaine des sciences naturelles :

Les sciences naturelles au Burkina Faso

Les capacités institutionnelles et humaines pour la gestion de **l'innovation et le développement des entreprises basées sur la technologie** ont été renforcées. Les bénéficiaires (trois hommes et deux femmes) ont reçu des compétences et des connaissances pertinentes qui permettront d'améliorer la résolution de problèmes et la gestion des entreprises de technologie.

Les sciences naturelles au Niger

Les capacités humaines et institutionnelles ont augmenté pour la gestion de l'innovation et du développement technologique. Les bénéficiaires sont principalement les ministères en charge des questions scientifiques au Niger. Ils ont bénéficié de connaissances et de compétences adéquates pour augmenter leur capacité à résoudre des problèmes et gérer les technologies qui favorisent l'esprit d'entreprise. Trois hommes et deux femmes ont directement bénéficié de la formation.

Les sciences naturelles au Sénégal

Les capacités institutionnelles et humaines pour **la gestion de l'innovation et le développement des entreprises basées sur la technologie** ont été établies par la formation. InnoDev, un incubateur d'affaires technologiques basé à l'Université Cheikh Anta Diop a été choisi comme principal récepteur de l'activité de formation. La formation préparera InnoDev à jouer le rôle de reproduction des compétences et des connaissances acquises au Sénégal dans d'autres pays francophones de la région du Sahel. Huit membres du personnel d'InnoDev et quatre du secteur privé ont bénéficié de cette activité.

Organisé par l'UNESCO-Dakar, l'Ecole Supérieure Polytechnique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a animé un atelier de formation sur l'installation et la maintenance de systèmes d'énergie solaire dans les pays africains francophones. L'Ecole Supérieure Polytechnique est bien équipée pour servir de point focal pour la formation dans le domaine des systèmes d'énergie renouvelable dans la région pour les pays francophones. Des experts sénégalais ont assisté à la conférence.

Chapitre 3 : Relever les nouveaux défis sociaux



particulier des femmes et des jeunes.

Le secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO s'emploie à développer les connaissances, les normes et la coopération intellectuelle afin de faciliter les transformations sociales sur la base des valeurs universelles de justice, de liberté et de dignité humaine.

L'intervention de l'UNESCO-Dakar se focalise sur la lutte contre la violence basée sur le genre, et évalue l'impact du changement climatique sur l'immigration et assure l'inclusion sociale, en

Activités de l'UNESCO-Dakar dans le secteur des sciences sociales et humaines en 2013

En 2013, le secteur des sciences sociales et humaines SHS a mis en œuvre ses activités uniquement avec les ressources extrabudgétaires de \$ 208,000, qui constituaient la deuxième source de financement externe parmi les cinq secteurs de l'UNESCO-Dakar, après le secteur de l'éducation.

Les priorités biennales de l'UNESCO en SHS pour 2012-2013 étaient les suivantes :

1. Promouvoir l'éthique dans le domaine de la science et de la technologie ;
2. Appuyer les États membres dans leurs réponses aux transformations sociales, notamment en vue de promouvoir la démocratie et le développement durable pour la consolidation d'une culture de paix et de non-violence. Dans ces deux priorités, il y avait trois principales lignes d'action (PLA).

En 2013, l'UNESCO-Dakar a mis l'accent sur la deuxième priorité sectorielle, en tenant compte des priorités de la région.

Programme principal III Sciences sociales et humaines - Priorités sectorielles et and Principales lignes d'action			
Priorités sectorielles biennales	PSB 1: Promotion de l'éthique en matière de science et technologie	PSB 2: Soutien aux Etats membres dans leurs réponses aux transformations sociales, notamment en vue de promouvoir la démocratie et le développement durable pour la consolidation d'une culture de paix et de non-violence	
Principales lignes d'action (PLA)	PLA 1: Soutien aux Etats membres dans l'élaboration de politiques et de plaidoyer dans le domaine de l'éthique en matière de science et technologie, en particulier la bioéthique	PLA 2: Promotion d'une culture de la paix et de non-violence grâce à des actions touchant aux droits humains, à la démocratie, à la réconciliation, au dialogue et à la philosophie, et notamment tous les partenaires politiques et sociaux, en particulier les jeunes	PLA 3: Soutien aux Etats membres dans leurs réponses aux transformations sociales par le biais de la construction et du renforcement de systèmes nationaux de recherche et la promotion de réseaux de connaissances en sciences sociales et de capacités de recherche

En 2013, le secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO a contribué à l'appui aux transformations sociales en aidant les systèmes nationaux de recherche dans les domaines de l'inclusion sociale et des changements environnementaux, ainsi que du mouvement social des femmes dans la région du Sahel.

Etudes sur la violence basée sur le genre en Gambie, en Guinée-Bissau et au Sénégal



La recherche portant sur « L'analyse du mouvement social des femmes et les fondements de la violence basée sur le genre pour promouvoir l'inclusion sociale et les droits des femmes dans la région du Sahel » est un projet conjoint de l'UNESCO, de l'ONU Femmes et du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA). Il s'agit de la continuation de l'activité initiée dans l'exercice biennal précédent (2010-2011) par l'UNESCO-Dakar. ONU Femmes a contribué \$ 50,000 pour finaliser des études

de cas pour analyser les « Forces, faiblesses, opportunités et menaces » (SWOT) du Mouvement social des femmes en Afrique de l'Ouest. Les analyses SWOT sur la violence basée sur le genre (VBG) en Gambie, en Guinée Bissau et au Sénégal ont été validées et les résultats ont été publiés. L'étude a documenté la situation réelle des femmes ouest-africaines et les moyens de renforcer leurs capacités. Le projet visait également à assurer la prévention et la gestion aux points de vue juridique, institutionnel et opérationnel de la violence basée sur le genre, en conformité avec les normes internationales du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et les nouvelles dispositions appliquées pour assurer l'institutionnalisation de l'égalité de genre et le respect des droits de l'homme dans les politiques et programmes nationaux.

Exploration des liens entre le changement climatique, la dégradation de l'environnement, et la migration au Sahel (Burkina Faso et Sénégal ou Côte d'Ivoire)

Deux études de cas ont été menées au Sénégal et en Côte d'Ivoire en vue d'explorer les liens entre le changement climatique, la dégradation de l'environnement et de la migration. Financée par le Fonds d'urgence de l'UNESCO, ces recherches ont été conçues pour renforcer la formulation de la politique nationale et la planification des migrations dues à l'environnement dans le Sahel. Ces études ont été réalisées grâce à une meilleure production des données nécessaires et leur utilisation par des organismes gouvernementaux et des experts en politiques non-gouvernementales. Le projet a obtenu les résultats suivants:...

1. Renforcement et consolidation de la coopération entre communautés scientifiques et praticiens de la politique par la poursuite de l'opérationnalisation du réseau multidisciplinaire de recherche sur les politiques du Sahel
2. Amélioration de la maîtrise des données et de l'utilisation des analyses, de la planification, de la budgétisation, et du suivi-évaluation (S&E) aussi bien gouvernementaux que sous-traités des politiques dans le domaine des migrations dues à l'environnement ; et
3. Amélioration du plaidoyer pour apporter un appui direct à la formulation de réponses politiques régionales et nationales aux migrations dues à l'environnement en Afrique de l'Ouest

Evaluation du niveau d'inclusivité sociale, y compris l'égalité de genre, des politiques publiques dans le Sahel (Niger, Sénégal et Burkina Faso)

Dans le cadre de ce projet, des séminaires nationaux ont été organisés dans différents pays d'Afrique de l'Ouest dans le cadre du programme MOST de l'UNESCO (Gestion des transformations sociales). Ces séminaires multidisciplinaires ont fourni une plate-forme pour les chercheurs, les universitaires, le gouvernement et la société civile pour réfléchir sur le thème, « États-nations et défis de l'intégration régionale. » Le programme a soutenu la création de l'Institut pour l'Afrique de l'Ouest en 2008, dont le siège est au Cap-Vert. L'Institut se consacre à la recherche multidisciplinaire, au plaidoyer sur l'intégration régionale et au suivi des protocoles régionaux. Une évaluation de l'inclusion sociale a été menée au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal avec le soutien financier du Fonds d'urgence en 2013.

Activités par pays

L'UNESCO-Dakar a soutenu les activités suivantes de niveau pays dans le domaine des sciences sociales et humaines :

Les sciences sociales et humaines au Burkina Faso

Grâce à un dialogue multisectoriel et au partenariat avec le gouvernement du Burkina Faso et des experts nationaux affiliés à l'Université de Ouagadougou, un processus d'élaboration d'une méthodologie pour évaluer le **niveau d'inclusivité des politiques publiques** a été mené. Le rapport est actuellement disponible et a été officiellement présenté aux autorités. Actuellement, le rapport est utilisé pour créer des politiques publiques plus inclusives. Cette activité a été financée par le Fonds d'urgence de l'UNESCO.

Les sciences sociales et humaines au Cap-Vert

Aucune activité n'a été entreprise dans ce domaine au cours de l'exercice biennal à l'exception de deux missions de suivi avec le gouvernement sur la finalisation de la convention pour la création de l'Institut ouest africain de recherche internationale sur **l'intégration régionale et les transformations sociales**. Le Bureau de Dakar n'a pas encore reçu la réponse officielle du gouvernement pour procéder à la signature du projet de convention. Le Bureau a cependant pris part à la réunion de partenariat des autres membres fondateurs de l'Institut, y compris la CEDEAO et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Les débats ont porté sur le financement durable de l'Institut, et la réactivité du programme de travail de l'Institut aux défis de l'intégration et de la paix dans la région.

Les sciences sociales et humaines en Gambie

Les études sur les mouvements sociaux féminins liés à la lutte contre la **violence basée sur le genre** (VBG) et sur les facteurs socioculturels liés à la violence basées sur le genre ont été réalisées en 2012-2013. Les résultats ont été partagés et validés par un large éventail de participants venant d'institutions gouvernementales et d'organisations non-gouvernementales. Cette activité est le résultat d'efforts conjoints entre l'UNESCO, ONU Femmes et le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA). Les résultats ont ensuite été soumis aux autorités gambiennes, qui ont exprimé leur prise de conscience de l'état du problème et se sont engagées à traduire les recommandations en politiques publiques.

Les sciences sociales et humaines en Guinée-Bissau

Des études nationales sur les mouvements sociaux féminins liés à la lutte contre la **violence basée sur le genre** (VBG) et sur les facteurs socioculturels propices à la violence basée sur le genre ont été réalisées en 2012, et les résultats ont été partagés et validés par des représentants du gouvernement de la Guinée-Bissau et d'organisations non-gouvernementales. Cette activité est le résultat d'efforts conjoints entre l'UNESCO, ONU Femmes et le CODESRIA. Elle a été financée par le budget ordinaire et des fonds extrabudgétaires.

Les sciences sociales et humaines au Niger

Le processus de développement d'un niveau de méthodologie d'évaluation de **l'inclusion et la durabilité sociale** des politiques publiques a été mené par le biais d'un dialogue multi-acteurs et le partenariat avec le gouvernement, les experts nationaux affiliés à LASDEL (Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement locale), et l'Université de Niamey. Le rapport, actuellement disponible a été officiellement soumis aux autorités qui se sont engagées à l'utiliser pour mener des politiques publiques plus inclusives. Le rapport a été financé par le Fonds d'urgence de l'UNESCO.

Les sciences sociales et humaines au Sénégal

Des études nationales sur les mouvements sociaux féminins liés à la lutte contre la **violence basée sur le genre** (VBG) et sur les facteurs socioculturels propices à la violence basée sur le genre ont été réalisées en 2012, et les résultats ont été partagés et validés par des représentants du gouvernement sénégalais et des organisations non-gouvernementales. Cette activité est le résultat d'efforts conjoints entre l'UNESCO, ONU Femmes et le CODESRIA. Les études ont permis d'évaluer la capacité réelle du mouvement social féminin, ainsi que d'identifier les implications socioculturelles de la violence basée sur le genre et les questions émergentes. Les résultats ont été soumis aux autorités sénégalaises. L'activité a été financée par le Siège et des fonds extrabudgétaires.

Une méthodologie d'évaluation pour accéder au niveau d'**inclusion et de durabilité sociale des politiques publiques** a été élaborée grâce au dialogue multisectoriel et au partenariat avec le gouvernement sénégalais et des experts nationaux. Le rapport est disponible et a été officiellement présenté aux autorités. Ces dernières se sont engagées à adapter les recommandations dans le domaine des politiques publiques. Le rapport a été financé par le Fonds d'urgence de l'UNESCO.

Une étude de cas sur l'impact du changement climatique sur la migration a été réalisée à travers un dialogue accru et un partenariat avec les experts gouvernementaux et nationaux. Le rapport est disponible et a été officiellement présenté aux autorités. Cette activité a été financée par le Fonds d'urgence.

Chapitre 4: Protéger le patrimoine et encourager la créativité



L'UNESCO-Dakar travaille à soutenir les gouvernements et les organisations de la société civile dans la sous-région pour sauvegarder leur patrimoine et renforcer leurs secteurs culturels et créatifs. Les activités se concentrent sur le renforcement des capacités institutionnelles, la fourniture d'assistance et de conseils en matière de politiques, et l'amélioration des réseaux professionnels et experts.

Les conventions culturelles de l'UNESCO constituent le cadre principal d'action. Ces conventions prévoient un système de gouvernance culturelle qui vise à protéger les sites du patrimoine culturel et naturel mondial dans la région (Convention de 1972). Ces sites comprennent les Cercles mégalithiques de Sénégambie (Gambie / Sénégal), les ruines de Loropéni (Burkina Faso), Agadez (Niger), et le Pays Bassari (Sénégal). Elles contribuent également à la lutte contre le trafic illicite des biens culturels (Convention de 1970), la sauvegarde du patrimoine immatériel (Convention de 2003), et les collections des musées (Convention de 2001). Enfin, la Convention de 2005 contribue à soutenir la créativité, l'innovation et l'émergence de secteurs culturels dynamiques.

Suite à la mise en œuvre et le suivi des conventions culturelles de l'UNESCO, l'UNESCO-Dakar fait de la recherche fondamentale sur la contribution de la culture au développement national à travers la culture de l'UNESCO et les indicateurs de développement (CDIS). Les résultats orientent le plaidoyer mondial de l'UNESCO pour la campagne sur la culture et le développement. En outre, l'UNESCO veille

à ce que la culture prenne sa place dans les stratégies nationales de développement, et soutient la mise en œuvre des projets et des activités opérationnelles

Activités de l'UNESCO-Dakar dans le secteur de la culture en 2013

Le budget du Programme ordinaire du Secteur de la culture pour 2013 était \$ 150 000, ce qui représente 16% des ressources du Programme ordinaire des cinq secteurs de l'UNESCO-Dakar. Les ressources extrabudgétaires représentaient \$ 11,000, soit 7% des ressources du secteur de la culture dans le Bureau de Dakar. \$ 348 000 de fonds extrabudgétaires supplémentaires ont été mis en place à travers le Centre de Fonds du Bureau de Bamako, ou ont été décentralisés à partir du Fonds d'urgence de l'UNESCO.

Priorités biennales de l'UNESCO pour la culture pour la période 2012-2013 sont les suivantes:

1. Protéger et promouvoir le patrimoine et les expressions culturelles ; et
2. Promouvoir l'intégration de la culture et du dialogue interculturel dans les politiques de développement en vue de promouvoir une culture de paix et de non-violence.

En 2013, les programmes en matière culturelle de l'UNESCO-Dakar ont contribué à ces priorités essentielles, en tenant compte des priorités de la région.

Programme principal IV – Culture						
Priorités sectorielles biennales (PSBs)	PSB 1: Protection et promotion du patrimoine et des expressions culturelles				PSB 2: Plaidoyer en faveur de l'inclusion de la culture et du dialogue interculturel dans des politiques de développement en vue de promouvoir une culture de paix et de non-violence	
Principales lignes d'action (PLA)	PLA 1: Protection et conservation du patrimoine culturel et naturel grâce à la mise en œuvre efficace de la Convention de 1972	PLA 2: Intensification de la protection des biens culturels et lutte contre le trafic des biens culturels grâce à la mise en œuvre efficace des Conventions de 1954, 1970 et 2001	PLA 3: Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel grâce à la mise en œuvre efficace de la Convention de 2003	PLA 4: Soutien et promotion de la diversité des expressions culturelles grâce à la mise en œuvre efficace de la Convention de 2005	PLA 5: Promotion du rôle de la culture dans le développement aux niveaux mondial, régional et national	PLA 6: Promotion du dialogue interculturel, de la cohésion sociale et d'une culture de paix et de non-violence

En 2013, le secteur de la culture a contribué aux priorités biennales de la Culture, jetant les bases d'un programme à moyen terme en vue d'améliorer efficacement le patrimoine, la protection des biens culturels et la sauvegarde du patrimoine immatériel du Sahel en Afrique de l'Ouest tout en soutenant les conditions des politiques et du renforcement des institutions nécessaires pour le développement des secteurs culturels dynamiques et vivants.

La valorisation du patrimoine culturel

Les activités de l'année 2013 visaient à renforcer la protection, la conservation et la promotion des sites du patrimoine mondial dans le Sahel. Le soutien comprenait la mise à jour de la liste des biens culturels en Gambie et en Guinée Bissau (Convention de 1972), et la mise en œuvre, le suivi et la



soumission de demandes internationales d'assistance technique du Fonds du patrimoine mondial (Gambie : Kunta Kinteh Island, Sénégal : Gorée, et Burkina Faso : sites métallurgiques anciens). L'accent a été mis sur la sensibilisation et la promotion de la visibilité médiatique pour les nouveaux sites du patrimoine mondial dans le Sahel, notamment les nouvelles entrées de 2013 sur la Liste du patrimoine mondial, comme le Centre historique d'Agadez (Niger), et la préparation d'une exposition de photos sur les

deux dernières inscriptions pour le Sénégal (Delta du Saloum et Paysage culturel Pays Bassar). En décembre 2013, le livre « Delta du Saloum: site du patrimoine mondial » a été réimprimé pour accompagner une exposition. Une assistance technique directe a été fournie pour la gestion du Centre d'interprétation de Toubacouta.

Valorisation des sites de mémoire

Pour améliorer la visibilité des lieux de mémoire de la Guinée-Bissau, l'UNESCO-Dakar a contribué à la mise en place et l'inauguration officielle de l'exposition permanente du Musée-Maison Amilcar Cabral à Bafata. Les activités ont consisté au lancement d'une campagne internationale pour la collecte d'objets, d'archives et photos sur Amilcar Cabral, et la formation de 10 guides et conservateurs de la région de Bafata et de Gaby.

Accroître l'expertise en Afrique en vue de la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles



L'UNESCO-Dakar s'est vu confier un rôle clé dans la mise en œuvre en Afrique de la plus récente des conventions culturelles de l'UNESCO : la Convention de 2005 pour la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles. Les activités ont tourné autour de la formation, par le biais du mentorat et du coaching individualisé, de 30 spécialistes africains. Les participants ont pris part à un programme de renforcement des capacités et de mentorat visant à renforcer l'expertise en matière d'industries culturelles

et créatives, ainsi que la Convention de 2005.

Cinq séances d'information ont été organisées en 2013, ce qui a contribué à améliorer le taux de soumission de projets au Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC), et les rapports périodiques quadriennaux. L'UNESCO-Dakar a également fourni des conseils techniques et un soutien à la Côte d'Ivoire, au Burundi, à la République démocratique du Congo, à l'Afrique du Sud et à Madagascar. Un résultat immédiat de cet investissement dans le renforcement des capacités locales a pris la forme de soumission de rapports périodiques quadriennaux du Burkina Faso, de la Côte

d'Ivoire et du Togo en 2013. Des activités ont été menées pour soutenir le programme d'assistance technique au Niger de UNESCO/Union européenne (UE) (création industries, cinéma et édition), et au Burkina Faso (culture et éducation artistique). Un soutien a été administré afin de faciliter l'élaboration globale de la stratégie de sortie du programme. De même, des services de soutien et de suivi ont été fournis à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Ce programme apporte un soutien aux politiques et industries culturelles pour 2012-15 au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal dans le cadre du partenariat Convention de 2005 / OIF. En outre, des outils et des ressources sur la Convention de 2005 et le développement des industries culturelles et créatives ont été développés et adaptés en français.

Production de preuves sur le rôle de la culture dans le développement

En 2013, l'UNESCO-Dakar a dirigé le projet UNESCO Indicateurs de la Culture pour le développement (CDIS), un projet mondial lancé en 2009 avec le soutien financier du gouvernement espagnol.

La nouvelle méthodologie CDIS pour la construction de 22 indicateurs a été développée et testée dans 11 pays à travers le monde. En Afrique le CDIS a été déployé au Burkina Faso, au Ghana, en Namibie et au Swaziland. Les pays de l'UEMOA vont lancer le CDIS en 2014-2015, en commençant par la Côte d'Ivoire.

Le CDIS fournit des faits pour illustrer la contribution de la culture aux processus de développement national. Ses résultats aident à façonner des politiques et des programmes concrets dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Les 22 indicateurs CDIS couvrent sept dimensions stratégiques: économie, éducation, gouvernance, participation sociale, égalité de genre, communication, et développement durable du patrimoine. L'analyse des indicateurs permet d'évaluer les défis et les opportunités pour atteindre les objectifs de développement tels que la croissance économique, l'éducation inclusive, et la cohésion sociale. Les résultats nationaux sont visuellement résumés par l'ADN de la culture pour le développement.

Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel du Sahel

L'UNESCO-Dakar s'est engagée dans le renforcement des capacités au niveau national dans les pays du Sahel pour la mise en œuvre de la Convention de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Sur la base de la stratégie globale de renforcement des capacités, l'unité Culture de Dakar a élaboré des programmes de renforcement des capacités au Niger, assisté le Mali dans la création d'un projet d'inventaire d'urgence, et assuré le suivi des projets d'inventaire mis en œuvre par le Burkina Faso et le Sénégal. Le Bureau de Dakar a également contribué à la formation de formateurs dans le réseau de facilitateurs de l'UNESCO, organisé conjointement par l'UNESCO et l'EPA (Ecole du patrimoine africain) de l'UNESCO en septembre 2013.

Protection du patrimoine culturel au Mali



Le Bureau de Dakar a soutenu le Bureau de Bamako et le secteur de la culture dans la mise en œuvre de ces actions développées dans le cadre du fonds d'urgence (US \$ 140,000). Ces actions visaient à mener le renforcement des capacités pour la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, l'évaluation de l'impact de la crise sur le patrimoine immatériel, et le développement d'un passeport du patrimoine malien qui a favorisé la

sensibilisation et éduqué les intervenants du Mali sur la protection du patrimoine. Ces actions ont permis au Mali de présenter des projets pour lesquels un financement a été mobilisé, US \$ 307 000 pour le patrimoine immatériel, et US \$ 170 000 pour la sauvegarde des manuscrits anciens du Mali. En outre, avec la mise en place de la mission de maintien de la paix de la Mission des Nations Unies multidimensionnelle intégrée de stabilisation au Mali (MINUSMA), les Bureaux de Bamako et de Dakar ont développé des modules de formation pour le personnel MINUSMA afin de doter la mission des connaissances sur la protection du patrimoine culturel, ce qui a permis à la Mission de remplir son mandat qui, pour la première fois, aborde explicitement la nécessité de protéger le patrimoine culturel. La formation a débuté en octobre 2013.

Gestion des connaissances dans le domaine culture et développement

Le Bureau de Dakar a également contribué en 2013 à la clôture du programme conjoint de 6,5 millions de dollars mis en œuvre par l'UNESCO, le PNUD, le FNUAP, l'ONUDI, l'OMT et le gouvernement du Sénégal en vue de la promotion des industries et des initiatives culturelles. Financé par le Fonds pour la réalisation des OMD, le projet mène des activités dans le Delta du Saloum et le Pays Bassari depuis 2008. Le Centre d'interprétation de Toubacouta a été inauguré en mai 2013 en présence de hautes autorités gouvernementales et locales, de représentants des Nations Unies, et d'artistes de plus de 50 villages. Une stratégie de sortie est prévue pour l'entretien et la gestion des centres d'interprétation (Toubacouta, Bandafassi), ainsi que des centres communautaires multimédia, et des radios communautaires.

Commémorations: Journée internationale du jazz (30/04), Souvenir de la Traite et de l'esclavage (23/8)



Le Bureau de Dakar, en partenariat avec le Ministère de la Culture du Sénégal, a organisé le premier concert de la Journée internationale du jazz en Afrique de l'Ouest. En marge du concert en hommage à Adama Faye, un dîner de gala suivi d'une collecte de fonds (4.500.000 FCFA) a été organisé. La journée a été largement couverte par des tables rondes, des conférences de presse et des interviews à la presse. La commémoration le 23 août de la Journée internationale du souvenir de la traite et de son

abolition a également été organisée.

Projet vedette de Priorité Afrique : Promotion de l'emploi des jeunes dans l'économie créative de l'Afrique

Le Bureau de Dakar a contribué à la mise en œuvre de la Priorité Afrique en organisant une réunion ministérielle en novembre 2013 sur la promotion de l'emploi des jeunes en Afrique. En partenariat avec le gouvernement du Cap-Vert et l'équipe de pays des Nations Unies, cette réunion ministérielle a réuni dix ministres de l'Éducation, de la Culture, du Travail et de la Jeunesse de l'Angola, du Burkina Faso, du Cap-Vert, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Nigeria, du Sénégal, et de Sao Tomé. Les ministres se sont réunis avec des représentants gouvernementaux de haut niveau, des représentants et des fonctionnaires de l'ONUDI et de l'OIT ainsi que des experts et des jeunes entrepreneurs culturels en vue de trouver le moyen de tirer parti du vaste potentiel des jeunes africains. Sur une durée de trois jours, les participants ont discuté et proposé des solutions pour le taux de chômage élevé chez les jeunes, qui représente 60% du nombre total de chômeurs en Afrique. Ils ont également identifié les moyens de développer une approche intégrée des politiques pour l'emploi des jeunes en combinant des ressources culturelles et créatives avec les efforts d'éducation. Comme résultat

immédiat, les ministres et les responsables politiques ont adopté la Déclaration de Praia et se sont engagés à la mettre en œuvre. Pour le suivi de la Déclaration de Praia, des mesures concrètes ont été prises par le Burkina Faso, le Cap-Vert et la Côte d'Ivoire. Parmi ces mesures, il y avait notamment la formulation de stratégies nationales intégrées pour permettre la promotion du secteur de la création en soutenant l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes en Afrique.

Activités par pays

L'UNESCO-Dakar a appuyé les activités au niveau pays suivantes dans le domaine de la culture :

La culture au Burkina Faso

Voici les mesures pour renforcer et développer les capacités en matière de mise en œuvre des conventions de l'UNESCO sur la culture :

Patrimoine culturel immatériel : un appui a été fourni pour l'élaboration et la planification d'un projet sur l'inventaire des activités du patrimoine culturel immatériel du Burkina qui sera lancé en 2014.

Diversité des expressions culturelles (2005) : Un appui a été fourni pour l'élaboration du rapport quadriennal périodique de la Convention. Le Burkina a été le premier pays de langue française à soumettre son rapport et à appliquer les Indicateurs de la culture pour le développement de l'UNESCO, dont tous les matériaux et documents de soutien ont été traduits en français. Les résultats seront présentés en début 2014.

Les efforts visant à coordonner et harmoniser les interventions dans le secteur de la culture entre les partenaires ont également été mis en place, notamment avec l'OIF à travers son programme de 4 ans (2012-2015) pour le financement des politiques et industries culturelles. Un appui a été fourni à l'UNESCO / Union européenne (UE) à travers quatre missions techniques axées sur la mise en place de modules de formation sur la culture dans les programmes de l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire, et l'adoption de cette stratégie par le Parlement du Burkina Faso. En outre, un soutien technique a été fourni tout au long de 2012-13 à la municipalité de Ouagadougou pour préparer sa demande de Réseau de villes créatives de l'UNESCO. La demande est actuellement dans sa phase finale. Enfin, le FESPACO a reçu le soutien financier et technique de l'UNESCO-Dakar.

La culture au Cap-Vert

Les mesures visant à renforcer la protection du **patrimoine culturel et naturel** du Cap-Vert se sont focalisées sur le soutien au site du patrimoine mondial nouvellement nommé de Cidade Velha, notamment à travers le programme des Volontaires du patrimoine mondial. Les capacités en matière de **sauvegarde du patrimoine culturel immatériel national** ont été renforcées par le soutien à la « Morna », ainsi que la promotion de l'instrument de musique « Cimboa. » Atlantic Music Expo AMEX a reçu le soutien de l'UNESCO en mars 2013.

Enfin, pour promouvoir **le rôle de la culture dans le développement durable** grâce à des industries culturelles et créatives comme vecteurs de croissance, une réunion ministérielle de 2013 en vue de promouvoir l'emploi des jeunes dans l'économie créative dans huit pays africains a fait montre d'un engagement politique de haut niveau. La réunion était organisée par le gouvernement du Cap-Vert en collaboration avec l'équipe pays, et a bénéficié du soutien technique et financier de l'UNESCO. Les participants, dont une dizaine de ministres et représentants de haut niveau, se sont engagés dans l'exploration de nouvelles voies pour développer l'entrepreneuriat culturel.

Plus de 140 000 USD du fonds d'urgence fournis par le Département Afrique ont été consacrés à la mise en œuvre des activités. Ce soutien représente une contribution majeure de l'UNESCO à la programmation de l'UNCT et l'équipe pays et a permis une collaboration directe avec le BIT et l'ONUDI. Le document final a orienté les activités de suivi dans deux des pays participants. Le Cap-Vert est actuellement le champion du concept culture et développement en Afrique. En septembre 2013, le ministre de la Culture a participé à une présentation à l'UNGSS, et à la réunion « petit déjeuner » du DG en marge de la conférence.

La culture en Gambie

Les mesures visant à renforcer la protection du **patrimoine culturel et naturel** de la Gambie se sont focalisées sur l'appui à la finalisation de la liste indicative pour la Gambie, ce qui facilitera l'application de la Gambie pour l'inscription de ses sites sur la Liste du patrimoine mondial. En 2013, l'aide à la conservation a été approuvée pour la mise à jour du plan de gestion Kunta Kinteh, comprenant l'examen, la mise à jour et la mise en œuvre d'un plan de gestion intégrée pour l'Île Kunta Kinteh et les sites associés en Gambie.

La culture en Guinée-Bissau

Dans le cadre de la contribution à la promotion du patrimoine en tant que vecteur de dialogue, de coopération et de compréhension mutuelle dans un pays post-conflit, l'accent a été mis sur la réhabilitation du site de mémoire Maison d'Amilcar Cabral à Bafata. Cette activité comprenait la réhabilitation du site, l'ouverture d'une exposition permanente, et le lancement d'une campagne internationale (dirigée par Amadou Mbow) pour la collecte d'objets, de photos, de documents et de témoignages sur la vie d'Amilcar Cabral. Le soutien à la préservation du patrimoine culturel a également pris la forme de l'élaboration d'une liste indicative d'articles pour une éventuelle intégration à la liste du patrimoine mondial, ce qui constitue un appui à la Guinée-Bissau dans la mise en œuvre efficace de la Convention de 1972.

La culture au Niger

En 2013, le « Centre historique d'Agadez » a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Les « pratiques et connaissances connexes des communautés touaregs Imzad en Algérie, au Mali et au Niger » ont été inscrites sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. En outre, un projet extrabudgétaire de renforcement des capacités pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel du Niger (\$ 167,336) a été élaboré et planifié avec le financement est assuré par le Fonds IH. Le déploiement du projet extrabudgétaire financé par le Japon a contribué à soutenir le Niger dans la mise en œuvre de son Plan national pour la culture, le processus de décentralisation et la mobilisation de fonds pour des activités culturelles. Un plan de renforcement des capacités qui vise les fonctionnaires qui travaillent dans « l'Agence de promotion des affaires et des industries culturelles (APEIC) », le « Centre national du cinéma » et le commerce du livre, a été élaboré et discuté avec les partenaires nationaux et internationaux, y compris l'OIF.

La culture au Sénégal

Les activités développées dans le cadre d'un programme conjoint des Nations Unies sur 5 ans (6,5 millions de dollars), le projet MDG-F Culture et développement au Sénégal ont pris fin avec l'inauguration du Centre d'interprétation de Toubacouta (Delta de Saloum) de mai 2013, et les derniers travaux pour le Centre d'interprétation Bandafasi (Pays Bassari). On a mené des activités d'information et d'assistance technique pour soutenir le Sénégal dans la mise en œuvre de la

Convention de 2005. Il s'agit notamment d'actions de soutien de la culture et des industries créatives, notamment en partenariat avec le programme « Industries culturelles » de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Dans le cadre des efforts du Sénégal pour renforcer le rôle des villes dans le développement durable, la municipalité de Dakar a bénéficié de soutien pour présenter la candidature au Réseau des villes créatives de l'UNESCO. Des mesures de renforcement et de promotion du rôle des musées dans l'accroissement de la sensibilisation du public ont également été prises.

Chapitre 5 : Construire des sociétés du savoir inclusives à travers l'information et la communication



L'UNESCO s'emploie à promouvoir des médias libres, indépendants et pluralistes écrits, radio, télé, et en ligne. Le développement des médias dans ce sens améliore la liberté d'expression, et contribue à la paix, au développement durable, à l'éradication de la pauvreté et aux droits humains. Afin de responsabiliser les individus en tant que producteurs et consommateurs de l'information, l'UNESCO promeut la liberté de la presse, la sécurité des journalistes, la création de médias communautaires, la

maîtrise de l'information, et l'enseignement du journalisme.

Le travail de l'UNESCO dans ces domaines fait partie de notre soutien à la liberté d'expression comme un droit inaliénable de l'homme établi à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Partenariat et collecte de fonds pour le développement des médias

Au début de l'année 2013, l'UNESCO-Dakar a préparé une série de projets en vue de la mobilisation de fonds dans le cadre du Programme International pour le développement de la communication et autres sources.

Activités de l'UNESCO-Dakar dans le secteur de l'information et de la communication en 2013

Le secteur Information et communication (IC) de l'UNESCO-Dakar avait le deuxième budget de programme ordinaire par ordre d'importance des cinq secteurs (\$154,000), et représentait 16% des ressources de programme ordinaire du Bureau. Les activités du secteur étaient surtout couvertes par le Budget ordinaire et sa contribution extrabudgétaire n'était que de 0.2% du budget total du secteur en 2013.

Les priorités biennales de l'UNESCO pour le Secteur IC pour la période 2012-2013 sont les suivantes :

1. Promouvoir de la liberté d'expression et d'information ; et
2. Encourager le développement des capacités en matière d'information et de communication pour l'accès universel à la connaissance afin de réduire la fracture numérique.

Dans ces deux priorités, il y avait trois principales lignes d'action (PLA). En 2013, les programmes IC de l'UNESCO-Dakar ont principalement axé leurs efforts sur la priorité 1.

Programme principal V – Information et communication			
Priorités sectorielles biennales (PSBs)	PSB 1: Promotion de la liberté d'expression et d'information		PSB 2: Renforcement des capacités en matière d'information et de communication pour l'accès universel à la connaissance en vue de réparer la fracture numérique
Principales lignes d'action (PLA)	PLA 1: Promotion d'un environnement propice à la liberté d'expression pour encourager le développement, la démocratie et le dialogue pour une culture de paix et de non-violence	PLA 2: Renforcement de medias libres, indépendants et pluralistes , de la participation civique et de la communication sensible au genre en vue du développement durable	PLA 3: Soutien aux Etats membres pour l'autonomisation des citoyens grâce à l'accès universel à la connaissance et la préservation de l'information, notamment le patrimoine documentaire

En 2013, le secteur de l'information et la communication (IC) a surtout mis l'accent sur la promotion de la liberté d'expression et d'information à travers le plaidoyer et le renforcement des capacités. En particulier, en étroite collaboration avec les secteurs Education et Culture de l'UNESCO-Dakar, Le secteur IC a contribué à la promotion d'un environnement susceptible de favoriser le développement et de renforcer les médias libres, indépendants et pluralistes.

Célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse

La Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai) célèbre les principes fondamentaux de la liberté de la presse, défend les médias, et rend hommage aux journalistes qui ont perdu la vie dans l'exercice de leur profession.

L'année 2013 a marqué le 20e anniversaire de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Les manifestations officielles ont eu lieu partout dans le monde, y compris dans les pays du Sahel couverts par l'UNESCO, et ont mis l'accent sur le thème : « Parler sans crainte: Assurer la liberté d'expression dans tous les médias ». Les conférences ont mis l'accent sur la sécurité des journalistes, la lutte contre l'impunité pour les crimes contre la liberté d'expression, et un Internet libre et ouvert comme condition préalable à la sécurité en ligne (pour l'événement de chaque pays, voir l'activité des pays ci-dessous).

Développement de la stratégie de communication pour CapEFA

En collaboration avec le secteur de l'éducation, un atelier pour finaliser la stratégie de communication pour le projet CapEFA sur la formation des enseignants a eu lieu à Koudougou, au Burkina Faso. La stratégie vise à soutenir le projet par le biais de la communication institutionnelle renforcée, la communication sociale à travers l'utilisation des médias de masse, et la communication éducative sous la forme de la formation du personnel. Des propositions visant à créer un cadre de dialogue permanent avec les syndicats d'enseignants ont été incluses dans la stratégie.

Harmonisation des programmes de formation dans les écoles de journalisme de sept pays

Sept écoles de journalisme au Burkina Faso, Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et

Le Sénégal se sont réunies à l'UNESCO à Dakar en février 2013 pour discuter des améliorations dans leurs programmes de formation pour les trois premières années. Le but de l'atelier était d'identifier un accord mutuel entre l'enseignement général, et les cours de formation professionnelle essentiels pour la formation vers un diplôme en journalisme. L'atelier a recommandé la numérisation des documents dans les sept universités pour créer une bibliothèque, un programme et des manuels de formation virtuels.

Développement du renforcement des capacités en TIC en vue de la mise en œuvre de la réforme « Licence-Master-Doctorat » (LMD) dans les établissements d'enseignement supérieur de l'UEMOA.

En collaboration avec le secteur de l'éducation, le secteur IC a contribué à PADTICE, le Projet d'appui au développement du renforcement des capacités en TIC pour la mise en œuvre de la réforme « Licence-Master-Doctorat » (LMD) dans les établissements d'enseignement supérieur de la zone UEMOA. Ce projet impliquait l'utilisation de facilités offertes par les TIC pour améliorer la qualité de la gouvernance et de l'enseignement universitaires dans les universités bénéficiaires (universités de Niamey Abdou Moumouni, Abomey Cotonou Amilcar Cabral Bissau, Cheikh Anta Diop de Dakar, Felix Houphouet Boigny d'Abidjan, Ouagadougou, Lomé, et Sciences, Techniques et Technologies de Bamako). Le but de ce projet est la création d'un enseignement supérieur intégré pour favoriser la mobilité et le partage entre les universités de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Centres d'excellence en formation de journalistes en Afrique

En août 2013, l'UNESCO-Dakar a soutenu l'organisation des examens d'entrée pour une école régionale de journalisme, basée à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, qui est un centre régional d'excellence en journalisme. Cette activité a eu lieu dans le cadre de l'initiative « Centres potentiels d'excellence en formation au journalisme en Afrique. » Des étudiants originaires du Bénin, de la Guinée et du Mali ont été recrutés avec l'appui de l'UNESCO-Dakar, qui a également soutenu les examinateurs. Le Réaménagement de l'examen d'entrée a permis de fournir l'accès, l'égalité des chances pour les candidats, et la préservation du caractère universitaire panafricain.

Activités par pays

L'UNESCO-Dakar a appuyé les activités de niveau pays suivantes dans le domaine de l'information et de la communication.

Information et communication au Burkina Faso

Une évaluation des besoins a été menée en vue d'orienter la conception de l'appui de l'UNESCO au Burkina Faso. En outre, un atelier sur **la maîtrise de l'information des médias** pour la formation des enseignants a été organisé, au profit de 30 personnes. Une stratégie de communication a été élaborée à l'appui du projet CapEFA sur les enseignants et les activités des ministères en charge de l'éducation. Le plan de communication pour 2014 a été mis en place.

La Journée mondiale de la liberté de la presse 2013 a été célébrée au Centre de presse Norbert Zongo par l'Association des journalistes du Burkina (AJB) et le Syndicat des agents de l'information et de la communication. Les discussions de groupe ont eu lieu sur le thème « Parler sans crainte: assurer la liberté d'expression dans tous les médias. » L'accent a été particulièrement mis sur une sensibilisation accrue du public sur les questions liées à la liberté d'expression, la liberté d'information et la liberté de la presse.

Information et communication au Cap-Vert

Une évaluation des besoins a été effectuée au Cap-Vert pour orienter la conception de l'appui de l'UNESCO au pays. Un participant du Cap-Vert a été parrainé pour participer au Congrès panafricain des radios communautaires qui s'est tenue au Mozambique.

Un projet de formation pour les spécialistes de lecture a été lancé en mai 2013. L'objectif était de créer des **bibliothèques municipales** (salles de lecture) dans chaque municipalité du Cap-Vert, et de former des spécialistes de la lecture dans les quartiers et les villages. La formation de 16 agents de lecture a servi à la mise en place d'un réseau de 50 promoteurs de lecture dans le pays. Le gouvernement du Cap-Vert a contribué (\$ 13,000) pour aider à organiser des sessions de formation. La promotion du livre a été renforcée à travers les neuf îles du Cap-Vert. L'UNESCO continue à former plus d'agents.

Une célébration de la **Journée mondiale de la liberté de presse** a eu lieu au Cap-Vert pour sensibiliser le public à la liberté d'expression. Les activités comprenaient une exposition sur l'importance de la prévention des mécanismes efficaces de lutte contre la criminalité, l'atteinte à l'intégrité physique et morale des journalistes, et la capacité technique des professionnels des médias par une formation spécialisée.

Information et communication en Gambie

Un projet de l'UE pour la formation des professionnels des médias, et une réforme de la politique des médias a été lancé grâce à une subvention de 860 000 euros. De cette subvention, 260 000 euros ont été affectés à une réforme de la loi sur les médias. Les fonds restants (600 000 euros) seront utilisés pour renforcer les capacités techniques des journalistes gambiens à travers des sessions de formation. Les entreprises de presse, les forums de l'éditeur, les radios communautaires, l'école d'études collégiales, la société nationale de radio et télévision nationale, le Ministère de la Communication et le Ministère de l'éducation de base et de l'enseignement supérieur ont soumis des propositions pour la formation de leur personnel et pour l'achat de petit matériel.

Information et communication en Guinée-Bissau

Le soutien de l'UNESCO-Dakar à l'information et la communication en Guinée-Bissau a porté sur **l'harmonisation des programmes d'enseignement des écoles de journalisme** dans sept pays africains. Ce projet a été orienté vers le développement d'un programme pour une formation de 3 ans en journalisme. Le projet vise également à créer une plateforme en ligne à utiliser comme référence, y compris des ressources bibliographiques dans le journalisme, ainsi que des mémoires de maîtrise et thèses de doctorat des écoles de journalisme.

Information et communication au Mali

Un atelier sur **la couverture des élections pour les journalistes maliens** a été réalisé juin 2013. Cet atelier a été organisé conjointement par l'UNESCO-Dakar et la section Afrique de la Fédération internationale des journalistes, des membres de l'Union nationale des journalistes du Mali (UNAJOM), et l'Union des journalistes d'Afrique de l'Ouest. Les thèmes de l'atelier comprenaient notamment : les partis politiques, le code électoral et la Commission électorale au Mali, les médias et les élections, le code de déontologie des journalistes, la campagne électorale, de nouvelles campagnes dans les

médias, et des rapports sensibles aux conflits. 16 journalistes maliens ont reçu une formation et ont pu couvrir les élections législatives et présidentielles en 2013.

Information et communication au Niger

L'UNESCO a appuyé l'élaboration d'une **stratégie de communication pour le projet CapEFA** sur les enseignants en août 2013. La méthodologie de l'élaboration d'une stratégie de communication multimédia a été créée et partagée entre les parties prenantes du projet.

Lors de la **Journée mondiale de la liberté de la presse**, l'UNESCO a soutenu la presse au Niger et au Conseil d'administration du bureau de communication. Le thème « Parlez sans crainte » a assuré la liberté d'expression dans toutes les discussions dans les médias, mis l'accent sur des menaces contre les journalistes nigériens, et le rôle essentiel de certaines lois qui ont abrogé les dispositions sur la criminalisation des délits de presse.

Information et communication au Sénégal

Au Sénégal, le secteur de l'IC a contribué à de nombreuses activités en collaboration avec d'autres secteurs de l'UNESCO. Un atelier sur **la violence basée sur le genre a été organisé pour 31 centres communautaires multimédias (CMC)** pour appuyer le programme du secteur des Sciences Sociales et Humaines. Un réseau national de ces centres communautaires a été créé pour stimuler l'échange d'informations et de compétences. Une radio communautaire a été créée par les fonds du Programme international pour le développement de la communication (PIDC).

L'UNESCO a organisé plusieurs activités visant à promouvoir **l'éducation des filles et l'autonomisation des femmes**. Elle a fourni un soutien financier à l'initiative **les filles dans les technologies de l'information et de la communication (TIC)**. Cette contribution a aidé à parrainer un concours pour les meilleurs projets numériques pour les filles. **L'atelier de validation du Plan d'action du Réseau international des femmes** s'est tenu en juillet 2013. Cet atelier a réuni plus de soixante animateurs et journalistes de la radio communautaire et des CMC au Sénégal. Les participants ont eu l'opportunité de discuter sur les difficultés relatives à l'exercice de la profession de communicateur, et d'analyser le plan d'action de leur réseau. L'atelier a permis aux participants de faire un diagnostic de la situation, qui a montré un besoin de formation des femmes dans tous les domaines de développement. Des préoccupations ont été abordées lors de la validation, et un programme pluriannuel (2013-2015) a été élaboré.

En septembre 2013, l'UNESCO a organisé **un atelier de renforcement des capacités pour promouvoir des indicateurs d'égalité de genre à la RTS**, la station de radiotélévision officielle au Sénégal. L'Union africaine de radiodiffusion (AUB), en collaboration avec l'UNESCO, a soutenu la RTS dans la promotion de l'égalité de genre.

Les présentations et les discussions ont porté sur la façon de surmonter les stéréotypes liés au sexe dans les médias, d'encourager les organisations membres à promouvoir l'égalité de genre dans leur environnement de travail, et de promouvoir l'image des femmes dans les médias.

Au cours de la **Journée mondiale de la liberté de la presse** l'accent a été mis sur la violence physique et symbolique contre les journalistes et on a présenté les témoignages de professionnels des médias. La question de la sécurité des journalistes, le rôle de l'État dans la protection des journalistes, et la lutte contre l'impunité ont fait l'objet de débats. La célébration a présenté une exposition de photos organisée par l'Association des photojournalistes. Le rôle des blogueurs et des journalistes en ligne a été discuté. Un consensus s'est dégagé sur la nécessité de protéger tous les journalistes. Les animateurs de radios communautaires ont été acceptés comme des journalistes à part entière.

Pour appuyer le **Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)**, l'UNESCO a aidé à la mise en place d'un comité national pour la mise en œuvre du Plan d'action en mai 2013. Le comité est chargé de surveiller les engagements des deux Sommets mondiaux sur la société de l'information au Sénégal. Le comité commencera la préparation du rapport de surveillance en 2014 afin d'évaluer l'engagement du SMSI (10), qui devrait être prêt en 2015.

Dans le domaine des **droits de l'homme**, un atelier de formation pour les journalistes a eu lieu en décembre 2013. L'atelier a été organisé par l'UNESCO en partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour les droits de l'homme, le Syndicat national de l'information et de la communication du Sénégal, et la Comité sénégalais des droits de l'homme. Une réunion sur l'article 19 a eu lieu au Centre d'information des Nations Unies. 50 journalistes ont été formés dans les instruments et mécanismes de protection des droits de l'homme. Les participants ont également présenté leur examen périodique du Sénégal au Conseil des droits de l'homme.

Chapitre 6 : Activités transversales

L'UNESCO-Dakar a produit, partagé et géré des connaissances sur les interventions probantes de l'UNESCO soutenues par un cadre de suivi et d'évaluation à travers les secteurs, ce qui a également permis la préparation de Document de programmation de pays de l'UNESCO (DPPU) pour 6 pays.

Mise en œuvre de la stratégie de gestion de la communication et des connaissances

Le Bureau régional de l'UNESCO à Dakar a considérablement contribué à l'amélioration de la visibilité de l'action de l'UNESCO en Afrique, en particulier en ce qui concerne l'éducation. Il a également amélioré le partage des connaissances entre collègues au Bureau de l'UNESCO à Dakar et avec d'autres collègues de la région Afrique.

Une stratégie de gestion de la communication et des connaissances pour l'UNESCO-Dakar a été conçue et mise en œuvre. Elle avait pour objectif de relever les défis auxquels est confronté le Bureau de Dakar à travers l'identification des bonnes pratiques et l'élaboration d'outils qui peuvent être exploités pour d'autres bureaux de l'UNESCO en Afrique, dans le cadre de la Réforme des Bureaux Hors-siège en Afrique.

Les principales réalisations de la stratégie de gestion de la communication et des connaissances comprenaient :

Activités de communication externes



- **Le site web de l'UNESCO-Dakar** a continué à fournir des informations à jour sur les activités de l'UNESCO en Afrique :
 - 130 articles de presse ont été publiés en 2013 et des pages créées pour les grands projets de l'UNESCO-Dakar ont été produites et présentées
 - Une moyenne mensuelle de 12 000 pages consultées
 - Lancement d'un bulletin électronique externe en juin 2013 (6 numéros publiés avec 600 abonnés avec un taux de couverture de

plus de 40% (le double de la moyenne de l'industrie)

Les médias sociaux:

- 22 vidéos ont été téléchargées sur le canal YouTube de l'UNESCO-Dakar (30.000 vues et plus de 100,000 heures de visionnage)
- Lancement du site de photos Flickr de l'UNESCO-Dakar en mai 2013
- Contributions régulières aux comptes des principaux médias sociaux de l'UNESCO sur Facebook, Twitter, Instagram et Pinterest.

Publications:



- Publication et distribution en anglais et en français du Rapport annuel 2012
- Plusieurs nouveaux produits ont été ajoutés à la série de livres pour enfants à succès Bouba et Zaza en 2013, y compris un livre d'images, un livre de coloriage et cahiers de pratique de l'écriture et du calcul.

Mobilisation des médias et organisation d'expositions



- 13 grandes conférences de presse organisées notamment à l'occasion de la visite du Directeur général de l'UNESCO, le Directeur général adjoint de l'UNESCO pour l'éducation et le Président de la Conférence générale de l'UNESCO.
- 26 expositions / affichage
- Lancement du Rapport Mondial de suivi de l'EPT en 2012 au Sénégal

Modernisation du Centre de documentation de l'UNESCO (Plus grande focalisation sur les services en ligne, 1.200 visiteurs accueillis, 7.000 documents distribués)

Activités internes de partage de connaissances

Le partage interne d'information et de connaissances augmente considérablement la cohérence entre les activités de programme, stimule l'apprentissage et favorise l'innovation. L'UNESCO-Dakar continue d'être un champion dans ce domaine de l'UNESCO en Afrique. Les activités comprenaient un e-newsletter hebdomadaire interne, des séances mensuelles de partage des connaissances (moyenne de 30 participants par session, la participation est volontaire), un programme d'accueil et les procédures de sortie en place pour deux nouveaux membres du personnel et deux en instance de départ. Le Bureau a également poursuivi ses efforts en matière de gestion des documents (documents électroniques et papier). Le serveur de partage de fichiers de Dakar est maintenant utilisé par tout le personnel et 150 mètres linéaires de documents ont été rangés et 35 mètres linéaires de documents recyclés.

Activités régionales :

Soutien aux activités de communication et de gestion des connaissances des bureaux de l'UNESCO en Afrique

L'UNESCO-Dakar a fourni un appui technique dans le domaine de la communication et de la gestion des connaissances à quatre bureaux de l'UNESCO en Afrique à travers des missions en 2013 : l'UNESCO Abuja (juillet 2013), chargé de liaison de l'UNESCO (novembre 2013), l'UNESCO Windhoek

et l'UNESCO Harare (décembre 2013). L'accent a été mis sur le développement d'un site web, la gestion des archives, l'information interne et le partage des connaissances.

Sur la base de l'expérience de l'UNESCO-Dakar dans ce domaine, \$ 100,000 ont été collectés en Suède *pour un projet pilote régional d'un an en soutien à la Réforme des Bureaux Hors-siège en Afrique (qui a débuté en janvier 2014)

Équipe de pays du système des Nations Unies (UNCT) / Plans cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD)

En 2013, l'UNESCO-Dakar a contribué au sein de l'équipe pays à la planification et à la mise en œuvre du PNUAD dans chacun des pays.

Pour mieux organiser et coordonner la contribution de l'UNESCO à l'UNCT et au PNUAD, le Bureau de Dakar a préparé le Document UNESCO de programmation pays (UCPD) pour 6 pays du groupe multipays (Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Niger et Sénégal) en juillet 2013, qui est un outil de programmation pour mettre en évidence la contribution de l'UNESCO aux efforts de développement d'un pays d'une manière globale. Cet outil saisit toutes les activités de l'UNESCO dans un pays donné dans un document unique axé sur les résultats, couvrant la durée d'une période particulière de programme et de budget. L'UCPD est d'un intérêt particulier en tant que point de départ pour articuler le développement des livrables dans le nouveau bilan commun de pays (CCA) et des PNUAD ou un Plan / Programme Unique des Nations Unies. Il a également été utile en ce qui concerne les révisions des lignes directrices CCA / PNUAD émises par le Groupe de développement des Nations Unies (GDNU).

Activités par pays

Collaboration UNCT/PNUAD au Burkina Faso

Une politique sur le VIH et le sida en milieu de travail a été élaborée en collaboration avec l'OIT et le PNUD. La délégation conduite par le directeur de l'UNESCO-Dakar a été bien appréciée au séminaire de l'UNCT en 2013. L'UNESCO a accepté d'aider à l'élaboration d'un plan de communication pour le PNUAD, et aussi de contribuer à combler les lacunes dans le nouveau plan de développement du gouvernement. Le Directeur a participé à l'évaluation du Coordonnateur résident. À la fin de 2013, l'UNESCO a contribué à l'évaluation à mi-parcours du PNUAD.

Collaboration UNCT/PNUAD au Cap-Vert

En tant que point focal pour Cap-Vert dans l'équipe de développement régional, le Bureau de l'UNESCO-Dakar a participé au séminaire UNCT en 2013. Le spécialiste IC de l'UNESCO s'est vu confier la tâche d'aide à la conception d'une stratégie de communication à l'appui de la mise en œuvre du PNUAD au Cap-Vert. Le document de stratégie comprenait des propositions sur les activités de communication internes et externes et a donné des messages clés pour la diffusion.

Collaboration UNCT/PNUAD en Gambie

Deux spécialistes de programme du Bureau de l'UNESCO-Dakar ont participé à l'une des réunions de l'UNCT de Gambie, et ont participé à la formation organisée par le Coordonnateur résident et le Bureau régional du PNUD sur « Delivering as One » (DAO) (Unis dans l'action). La participation régulière aux réunions des UNCT été entravée par le fait d'être un organisme non-résident avec des

fonds limités réservés pour ce type d'activité. Le Directeur a participé à l'évaluation du Coordonnateur résident (CR) dont la performance a été très appréciée. Le CR a bénéficié des conseils de la Directrice sur le traitement de « l'évaluation à 180 degrés » de l'année précédente.

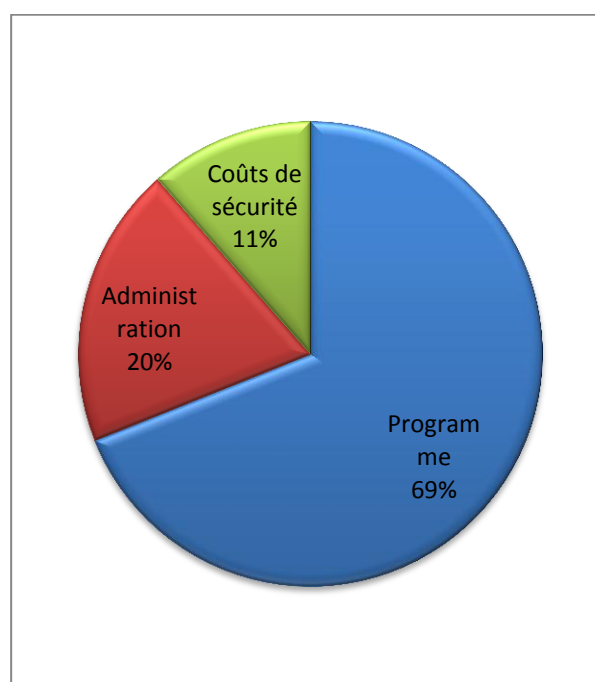
Collaboration UNCT/PNUAD au Sénégal

Un atelier d'adaptation d'une politique VIH sur le lieu de travail au secteur de l'éducation en Afrique de l'Ouest et du Centre a été organisé avec le financement conjoint de la Banque mondiale, l'OIT, l'ONUSIDA, la CPD et l'UNESCO. L'UNESCO-Dakar a également présidé le Groupe de communication des Nations Unies en avril 2013. Trois programmes conjoints ont été élaborés en collaboration avec l'OMS, le FNUAP, l'UNICEF, le PNUD, l'OIT et ONU Femmes.

Annexe 1 : Rapport financier

Allocation budgétaire régulière pour 2013

Programme	955.283,60
Administration	271.17,19
Coûts de sécurité	158.706,40
Tot. budget ordinaire	1.385.407,19

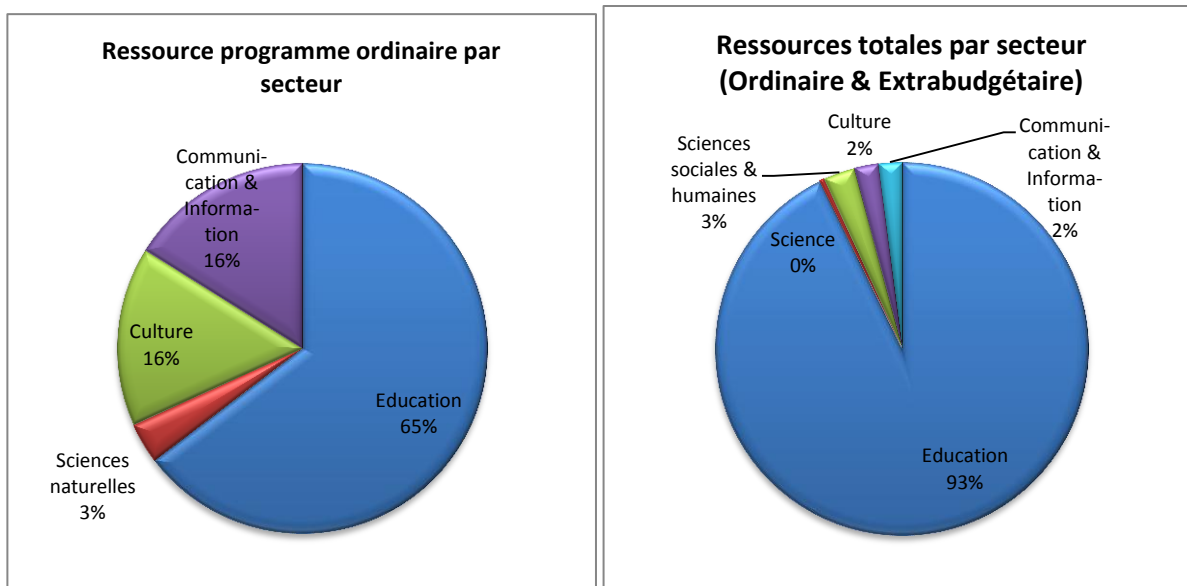


Revenu total (ordinaire et extrabudgétaire) par secteur 2013 (US\$)³

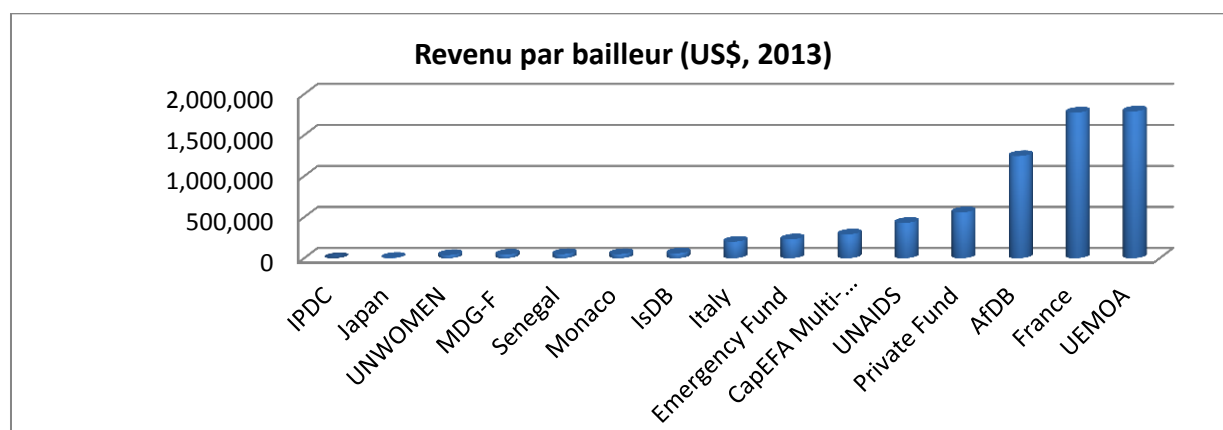
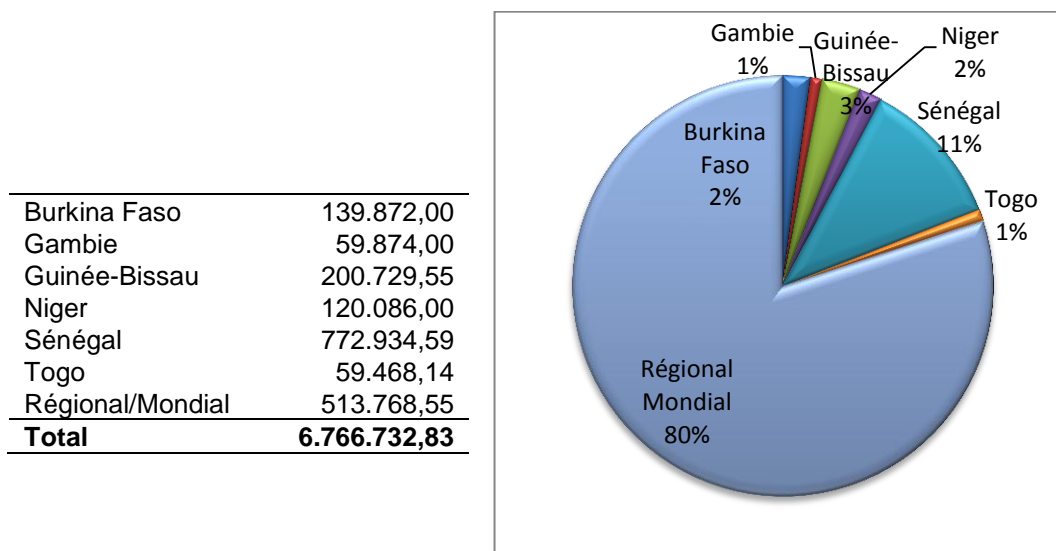
	Programme ordinaire	Programme extrabudgétaire	Revenu total par secteur	Proportion extrabudgétaire
Education	617.905,20	6.547.186,49	7.165.091,69	91,38%
Science	33.904,29	0	33.904,29	0,00%
Sciences sociales & humaines	0	208.103,36	208.103,36	100,00%
Culture	149.728,14	11.179,59 ⁴	160.907,73	6,95%
Information & Communication	153.745,97	263,39	154.009,36	0,17%
Total Programme	955.283,60	6.766.732,83	7.722.016,43	87,63%

³ L'information budgétaire extrabudgétaire comprend les programmes du Pole de Dakar et de l'ISU.

⁴ \$348,000 de fonds budgétaires additionnels ont été mis en œuvre par le secteur Culture du Bureau de Dakar soit à travers le Centre de fonds du Bureau de Bamako Office soit décentralisés à partir des fonds multi-bailleurs du Siège.



Financement de projets extrabudgétaires par pays / Région, US\$, 2013



Annexe 2 : Liste des activités extrabudgétaires par pays en 2013

Titre du projet	Allocation	Secteur	Bailleur
Burkina Faso			
Renforcement des capacités nationales pour la formation des enseignants	49,843	ED	Monaco
CapEFA Burkina Faso	90,029	ED	Bailleurs multiples
Gambie			
Appui à des programmes holistiques d'alphabétisation fonctionnelle en Gambie	59,874	ED	Fond d'urgence
Guinée-Bissau			
Amélioration de la qualité de l'enseignement et de la profession enseignante	200,729	ED	Italie
Niger			
CapEFA Niger	120,086	ED	Bailleurs multiples
Sénégal			
Soutien à la radio communautaire « La Voix du Jeguem » au Sénégal	263	CI	IPDC
Promotion d'initiatives et d'industries culturelles au Sénégal	11,179	CLT	OMD-F
Prévention et gestion de la malnutrition chez les enfants dans les zones hautement vulnérables	31,943	ED	OMD-F
Programme de renforcement de l'autonomisation des femmes et de sensibilisation pour les femmes porteuses du VIH au Sénégal	40,192	ED	ONUSIDA
Soutien au développement d'un système national d'assurance qualité au Sénégal	49,465	ED	Sénégal
Literacy for girls and women in Senegal through ICTs	559,830	ED	Funds privés
Enseignants de CapEFA pour l'alphabétisation dans l'éducation non formelle au Sénégal	80,060	ED	Bailleurs multiples
Togo			
Renforcement des capacités du gouvernement du Togo en matière de production de statistiques pour le secteur de l'éducation (ISU)	59,468	ED	IsDB
Régional / Mondial			
Accélération de la prévention du VIH pour les jeunes par l'intégration de l'éducation sexuelle dans les programmes dans les pays lusophones d'Afrique de l'Ouest	3,948	ED	Japon
Soutien à l'analyse et au renforcement des capacités dans le secteur de l'éducation (Pôle de Dakar)	28,209	ED	France
Analyse du mouvement social des femmes et des causes fondamentales de la violence basée sur le genre en vue de la promotion de l'inclusion sociale et des droits humains de la femme dans la région du Sahel	38,062	SHS	ONU Femmes
Le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) : Renforcement de la réponse du secteur de	162,945	ED	ONUSIDA

l'éducation au VIH à travers l'éducation sexuelle et le soutien aux jeunes et aux éducateurs affectés et/ou infectés par le VIH			
UBRAF: Renforcement de la réponse du secteur de l'éducation au VIH à travers l'éducation sexuelle et le soutien aux jeunes et aux éducateurs affectés et/ou infectés par le VIH	227,618	ED	ONUSIDA
Consolidation de la politique de la CEDEAO en matière de promotion de l'éducation aux droits de l'homme, la citoyenneté et la culture de la paix, la démocratie et l'intégration régionale dans le système de l'éducation formelle de ses quinze états membres, en particulier dans les pays post-conflit	1,245,151	ED	BAD
Renforcement des capacités en matière d'analyse et planification / formulation de politiques dans le secteur de l'éducation (Pôle de Dakar)	1,747,753	ED	France
Soutien au développement du renforcement des capacités en TIC en vue de la mise en œuvre du projet de réforme « Licence-Master-Doctorat » (LMD)	1,790,040	ED	UEMOA
Exploration des liens entre le changement climatique, la dégradation de l'environnement, et la migration au Sahel	83,786	SHS	Fond d'urgence
Evaluation de l'inclusivité sociale, notamment l'égalité de genre, des politiques publiques au Sahel	86,255	SHS	Fond d'urgence

BAD : Banque africaine de développement

PIDC : Programme international pour le développement de la communication

BID : Banque islamique de développement

OMD-F : Fond de réalisation des OMD

Annexe 3 : Liste des Objectifs de Développement internationaux reconnus et des engagements liés aux activités de l'UNESCO en 2013

Engagements et objectifs de développement internationalement convenus et se rapportant aux activités en matière d'éducation en 2013

- Six objectifs d'éducation pour tous (Dakar 2000)
- Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies (OMD), en particulier les objectifs 1, 2, 3 et 6
- Programme d'application international pour la Décennie de l'éducation pour le développement durable des Nations Unies (2005-2014)
- Programme Mondial d'éducation aux Droits de l'homme (2005-en cours)
- Conclusions et recommandations de la 48e session de la Conférence internationale sur l'éducation (2008)
- Déclaration de Bonn – Conférence mondiale sur l'éducation pour le développement durable (2009)
- Communiqué - Conférence mondiale de 2009 sur l'enseignement supérieur
- Cadre d'action de Belém - Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI) (2009)
- Le document du Sommet des Nations Unies « Tenir les promesses : unis pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement » (2010)
- Cadre de Moscou pour l'action et la coopération - Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance (2010)
- Déclaration ministérielle (2011) du segment de haut niveau du Conseil économique et social des Nations Unies « Mise en œuvre des objectifs et engagements convenus au niveau international en matière d'éducation » (2011)

Engagements et objectifs de développement internationalement convenus et se rapportant aux activités en matière de sciences naturelles en 2013

- Décennie des Nations Unies sur la biodiversité (2011-2020)
- Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020)
- Décennie internationale d'action « L'eau, source de vie » (2005-2015)
- Programme d'application international pour la Décennie des Nations Unies de l'éducation pour le développement durable (2005-2014)
- Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier les OMD 1, 6 et 7 (cibles 9 + 10)
- Document final Sommet mondial de 2005
- Agenda 21 de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (1992)
- Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1992)
- Convention sur la diversité biologique (1992)
- Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (1992)
- Plan d'application de Johannesburg adopté au Sommet mondial sur le développement durable (2002)
- Conférence des Nations Unies sur le processus de développement durable
- Déclaration d'Addis-Abeba sur la science, la technologie et la recherche scientifique pour le développement (2007)

- Déclaration et Cadre d'action de l'Agenda pour la science adoptés à la Conférence mondiale sur la science (1999)
- Déclaration de Maurice et Stratégie de Maurice pour la poursuite de l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (2005)
- Déclaration de Hyogo et le Cadre d'action de Hyogo 2005-2015: Renforcer la résilience des nations et des communautés aux catastrophes (2005)

Engagements et objectifs de développement internationalement convenus et se rapportant aux activités en matière de sciences sociales et humaines en 2013

- Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier l'OMD 1
- Déclaration du Millénaire des Nations Unies
- Document final du Sommet 2005
- Convention internationale contre le dopage dans le sport (2005)
- Déclaration de Vienne et Programme d'action adopté par la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (1993)
- Déclaration et Programme d'action pour la Décennie internationale pour une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde (2001-2010)
- Plan d'action adopté par la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (2001)
- Les instruments internationaux en matière de bioéthique, notamment la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme (1997), la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines (2003), et la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme (2005)
- Déclaration sur les responsabilités des générations présentes envers les générations futures (1997)
- Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (1992)
- Convention relative aux droits des personnes handicapées (2006)
- Déclaration et le Programme d'action de Copenhague adoptés lors du Sommet mondial pour le développement social (1995)
- Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur la violence contre les femmes (2000)
- Résolution 65/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies : « Tenir la promesse : unis pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement »
- Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID
- Résolution 65/159 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la protection du climat mondial pour les générations présentes et futures

Engagements et objectifs de développement internationalement convenus et se rapportant aux activités en matière de culture en 2013

Les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), en particulier l'OMD 1, figurant dans la Déclaration du Millénaire (2000) et les documents finals du Sommet mondial (2005 et 2010), ainsi que la résolution 65/166 de l'année 2010 de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui « met l'accent sur la importance de la culture pour le développement durable et la réalisation des objectifs nationaux de développement et des objectifs de développement internationalement convenus, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement » et « invite tous les États membres, les organismes intergouvernementaux, les organisations du système des Nations Unies et les organisations non gouvernementales concernées [...] à assurer une intégration plus visible et plus

efficace et à la généralisation de la culture dans les politiques et stratégies de développement à tous les niveaux. »

Renforcer la protection et la promotion de la diversité culturelle sous toutes ses formes comme figurant dans :

- Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (1972) ;
- Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003) ;
- Convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005) ;
- Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1954) et ses deux protocoles (1954 et 1999) ;
- Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert des biens culturels (1970) ;
- Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (2001) ;
- Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001) ;
- Déclaration de l'UNESCO concernant la destruction intentionnelle du patrimoine culturel (2003).

Réaffirmer les liens intrinsèques entre la culture et le développement durable :

- Plan d'action de la Conférence de Stockholm sur les politiques culturelles pour le développement (1998) ;
- Programme d'application international pour la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014) ;
- Décennie internationale des populations autochtones du monde (2005-2014) ;
- Programme mondial des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations (2001) ;
- Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles (Octobre 2009).

Engagements et objectifs de développement internationalement convenus et se rapportant aux activités en matière d'information et communication en 2013

- Déclaration de principes et Plan d'action du Sommet mondial sur la société de l'information (WSIS 2003 et 2005)
- Déclaration du Millénaire des Nations Unies. Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier l'OMD 1, OMD 2 et OMD 8
- Document final du Sommet mondial des Nations Unies (2005)
- Recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace (2003)
- Charte sur la préservation du patrimoine numérique (2003)
- Déclaration de Belgrade sur l'aide aux médias dans les zones de conflit et les pays en transition (2004)
- Déclaration de Dakar sur les médias et la bonne gouvernance (2005)
- Déclaration de Colombo sur les médias, le développement et l'éradication de la pauvreté (2006)
- Déclaration de Medellin sur la sécurité des journalistes et l'impunité (2007)
- Déclaration de Maputo sur la promotion de la liberté d'expression, l'accès à l'information et l'autonomisation des personnes (2008)
- Déclaration de Paris sur la radiotélévision et le changement climatique (2009)